



□ « C'est l'impasse budgétaire » □ « Urgence d'un redressement »

Levesque découvre un «trou» de \$1,5 milliard

■ QUÉBEC — Deux mois avant les correctifs que lui apportera le ministre des Finances, la prévision de déficit pour

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

le prochain exercice financier du gouvernement du Québec atteint les \$4,5 milliards, soit \$1,5 milliard de plus que le plafond de \$3 milliards que l'État

s'imposait de ne pas défoncer depuis six ans.

Ce lourd déficit, c'est le nouveau ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, qui l'a dévoilé hier, en présentant « l'état réel des finances publiques ».

Résumant son « diagnostic juste et courageux de la situation », M. Levesque a conclu: « C'est l'impasse budgétaire », puisque tout déficit supérieur à \$3 milliards engendre de nou-

veaux problèmes: décote de crédit et frais financiers encore plus grands l'an prochain.

En sous-titre, le document pré-budgétaire porte « L'urgence d'un redressement ». M. Levesque a présenté des chiffres et des faits, cette « vérité brutale » à laquelle il promettait, depuis les élections, d'associer toute la population.

Cependant, pas plus dans son document que pendant la con-

férence de presse qui a suivi sa divulgation, hier, le ministre des Finances n'a jamais accusé ses prédécesseurs péquistes au gouvernement de mauvaise administration ou de « camouflages », comme d'autres membres du gouvernement libéral avaient commencé à le faire dans l'affaire des taxes majorées sur la bière, les cigarettes et les carburants.

Le principal motif du « trou »

de \$1,5 milliard, M. Levesque affirme l'avoir découvert en janvier: \$753 millions de dépenses non inscrites dans le budget Duhaime du 23 avril 1985 mais inscrites un mois plus tard, quand le Conseil du trésor a informé le ministre des Finances que ces dépenses étaient bien engagées.

Un mois plus tôt dans les

voir LEVESQUE En A 2

Les points saillants

QUÉBEC (PC) — Voici les points saillants du document sur l'état des finances publiques:

■ le déficit appréhendé pour l'exercice financier 1986-87 est de \$4,5 milliards, et non plus de \$2,9 milliards, comme l'anticipait l'ex-ministre des Finances du gouvernement Levesque, M. Yves Duhaime, en avril 1985;

■ pour maintenir le déficit à \$3 milliards, le budget devra prévoir des compressions de dépenses et des augmentations de taxes totalisant \$1,5 milliard;

■ la dette accumulée du Québec a quintuplé en neuf ans, passant de \$5 milliards en 1977 à \$27,8 milliards le 31 mars;

■ dorénavant, le ministre des Finances disposera de prévisions des dépenses plus récentes pour la rédaction de son budget;

■ plus de 80 p. cent des emplois créés depuis la fin de la récession de 1981 ont été des emplois à temps partiel;

■ en 1983-84, il en a coûté \$716 de plus par habitant, au Québec qu'en Ontario, pour assurer les services de l'État.

■ La suite de nos informations sur le déficit de \$4,5 milliards page B 1

■ La « marge de manoeuvre »: la chronique d'Alain Dubuc page C 1



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Claude Macajou, les mains menottées derrière le dos, est emmené par les policiers à la sortie de la Place Bonaventure, rue de La Gauchetière, après l'occupation des locaux du consul général d'Haïti à Montréal.

La diaspora haïtienne tente de « renverser » le consul

■ La révolution anti-duvaliériste s'est installée pendant cinq chaudes heures, hier

JOONEED KHAN

après-midi, à l'étage F de la Place Bonaventure.

Une soixantaine d'Haïtiens de Montréal ont signé une première mondiale en occupant de façon pacifique les locaux du consulat général d'Haïti, « révo-

quant » et « séquestrant » le consul, M. Jacques-Antoine Auguste, traité de « duvaliériste » et de « macoute notoire ».

Trois d'entre eux ont été arrêtés et seront accusés de voies de fait et de séquestration.

À sa place, aux accents de La Dessalinienne, l'hymne haïtien, les occupants, membres du Comité d'action patriotique haïtien (CAPA), ont nommé « consul du peuple » pour la journée

Serge Bouchereau, un « anti-duvaliériste connu », qui préside le mouvement Multi-aide haïtien, à Montréal-Nord.

« Nous avons deux revendications pour le Conseil national de gouvernement (CNG) que Duvalier a personnellement mis sur pied avant de fuir Haïti: la déduvaliéristation des services diplomatiques du pays et la révocation du visa de retour imposé par l'ancien régime aux

Haïtiens de la diaspora, visa qui est toujours en vigueur ».

Cette déclaration, le « consul d'un jour », M. Serge Bouchereau, l'a faite à des journalistes « captifs » entre une interview téléphonique à Radio-Soleil, en Haïti, et la réception de coups de téléphone de félicitations venant de la communauté. « Nous sommes ici chez nous,

voir DIASPORA en A 2

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE Les hausses de primes incitent les hôpitaux à s'auto-assurer

■ Devant les hausses sans précédent des primes d'assurances, l'Association des hô-

PIERRE GINGRAS

pitaux du Québec a mis sur pied un régime permettant aux centres hospitaliers d'assumer, à partir du 1er avril, leur propre couverture pour responsabilité

civile et professionnelle, a-t-on appris hier.

Approuvé par le Surintendant des assurances du Québec et par le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui avancera les \$7,5 millions nécessaires à son application, le programme permettra une économie de \$10 millions la première année.

Cette formule « d'auto-assu-

rance » en milieu hospitalier est une première au Canada et seules quelques expériences similaires sont en cours aux États-Unis.

Selon M. Richard Klein, un des responsables de ce projet, la couverture pour responsabilité civile et professionnelle des hôpitaux, il y a deux ans, avait coûté \$2,5 millions pour les 188 institutions qui ont adhéré

au nouveau programme. Pour l'exercice financier 1984-85, les primes sont passées à \$8,5 millions. L'an dernier, Gestas, un regroupement d'assureurs, a annoncé son retrait du marché. Les polices se terminent le mois prochain.

« Les recherches menées auprès d'autres assureurs ont dé-

voir HÔPITAUX en A 2

AUJOURD'HUI



■ **PRATT & WHITNEY**

M. Rodrigue Morneau, de la firme Sonivan, compte achever dès aujourd'hui l'aménagement de l'estacade qui doit contenir une fuite de carburant provenant de l'avionnerie Pratt & Whitney de Longueuil.

page A 3



■ **KURT WALDHEIM**

L'ancien secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim affirme que les révélations du New York Times concernant son soi-disant passé nazi ne visent qu'à nuire à sa candidature à la présidence de l'Autriche.

page B 5

■ **STAGNATION**

Pour la première fois depuis la récession de 1981-82, la croissance des investissements au Québec cette année sera insuffisante pour compenser le taux d'inflation.

page C 1

QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE DE M^{ME} CHAMPAGNE?



SOMMAIRE

Annonces classées	C 5, D 9 à D 14, E 6, E 7
Arts et spectacles	
— Informations	E 1 à E 5
— Horaires	E 5
Bandes dessinées	D 14
Décès, naissances, etc.	B 6
Economie	C 1 à C 9
Êtes-vous observateur?	D 11
FEUILLETON	D 10
Horoscope	D 13
Le monde	B 4, B 5
Mots croisés	E 7
« Mot mystère »	D 14
Télévision	E 1
Vacances-Voyage	C 10
Vivre aujourd'hui	
— Décoration	D 1 à D 3
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	14
Réjean Tremblay	4
Tom Lapointe	6

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LEPAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

communications entre le Trésor et les Finances, ont expliqué les fonctionnaires hier, et M. Duhaime en aurait certainement tenu compte dans sa prévision d'avril d'un déficit de \$2,97 milliards. Mais M. Levesque s'est bien gardé d'accuser qui que ce soit, précisant s'être imposé de « grands efforts pour ne pas être partisan ».

« Le gouvernement a changé, a-t-il dit, mais l'endettement n'a pas changé. Il faudra, comme gouvernement, l'assumer. » À elle seule, la dette directe de l'État est passée de \$5 milliards, en 1977, à \$28 milliards actuellement. La marge de manoeuvre du gouvernement est gravement réduite, a expliqué le ministre, quand il doit consacrer 14 p. cent de ses revenus, ou \$3,3 milliards, au seul paiement des intérêts sur la dette.

L'écart de \$1,5 milliard entre le déficit prévu en avril 85 et celui que prévoit maintenant M. Levesque, s'explique aussi par :

- des compressions budgétaires anticipées mais non identifiées (\$455 millions);
- les réductions de taxes et impôts (\$169 millions) décrétées par le gouvernement Bourassa dès son élection, en décembre;
- la privatisation avortée de la Société des alcools (\$50 millions);
- des créances irrécouvrables de plus de \$600 millions, dont \$552 millions au seul ministère du Revenu;
- les besoins financiers des sociétés d'État déficitaires, comme la Société nationale de l'amiante (\$195 millions) pour payer le principal à United Technologies, ou comme l'amortissement des emprunts de \$320 millions de Sidbec.

À ces écarts cumulés, M. Levesque ajoute des éléments déjà connus comme le non-versement de dividendes par Hydro-Québec (\$240 millions prévus) et la diminution des revenus transférés du gouvernement fédéral (\$181 millions).

Pour « l'urgent redresse-

ment ». M. Levesque ne dévoile pas encore les moyens empruntés. Il écarte d'emblée un déficit supérieur à \$3 milliards mais ne dit pas encore quelle part du \$1,5 milliard à récupérer proviendra des compressions de dépenses, et quelle autre part proviendra de majorations de revenus, via la fiscalité. Ces prévisions seront le lot :

- dans un premier temps, des prévisions de dépenses que son collègue du Trésor, M. Paul Gobeil, annoncera dans deux semaines. La taille des compressions budgétaires envisagées sera alors perceptible;
- dans un deuxième temps, fin avril ou début mai, M. Levesque présentera un budget dans lequel seront précisées les majorations fiscales éventuelles.

Refusant le qualificatif de « ballon d'essai », le ministre n'en identifie pas moins, dans son document d'hier, quelques « voies à suivre » :

- revoir les « exemptions coûteuses » de taxe de vente sur les vêtements, les chaussures et les meubles;
- étendre le principe du paiement d'un service par son usager — la tarification — plutôt que par l'ensemble des contribuables. Il sert l'exemple des usagers des centres de ski, terrains de camping ou l'aide technique aux entreprises;
- revoir les frais de scolarité universitaire pour, là comme ailleurs, rendre le Québec comparable à l'Ontario;
- réévaluer la pertinence de plusieurs programmes gouvernementaux « certes justifiables pris un à un » mais que la société québécoise n'a pas les moyens de s'offrir sans « hypothéquer lourdement la santé financière du gouvernement », sans refiler le paiement de notre consommation actuelle de services aux générations qui suivent;
- augmenter l'incitation au travail dans les programmes de soutien du revenu, car le coût de l'aide sociale n'a jamais cessé de croître, même si la crise économique a fait place à une période de croissance depuis des années.

AUX YEUX DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les Nordiques appartiennent à une société de l'Afrique du Sud

OTTAWA — Les partisans du club de hockey les Nordiques de Québec ne s'en doutent sûrement pas mais, en encourageant la troupe de Michel Bergeron, ils contribuent à la prospérité de l'Afrique du Sud.

Leur « soutien » au régime de Pretoria est encore plus grand si, en regardant leurs favoris, ils fument des cigarettes de marque Rothman, consomment des bières O'Keefe et Tuborg ou s'ils prennent un verre de vin Jordan.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Pour le gouvernement fédéral, par contre, il ne fait pas de doute que les Nordiques sont la propriété d'intérêts financiers situés au pays de l'apartheid. Une publication récente de Statistique Canada intitulée « Liens de parenté entre les corporations » montre que l'organisation sportive de la Vieille Capitale fait partie de la grande famille des Rothmans, dont le principal actionnaire en bout de ligne est le groupe sud-africain Rembrandt.

Cette publication de Statisti-

que Canada, de plusieurs centaines de pages, permet de connaître toutes les filiales des grandes sociétés canadiennes, de même que le pays d'origine qui en détient plus de 50 p. cent des intérêts.

Sous le titre général du groupe Rothmans, le catalogue de Statistique Canada énumère près de 50 filiales de cette société. À la ligne 14, on trouve l'inscription « Le club de hockey les Nordiques Inc » et on y apprend qu'il est détenu à 100 p. cent par Rothmans et que le pays de contrôle des Nordiques est l'Afrique du Sud.

Le club sportif fait partie de la même famille que la bière Tuborg, le club de football des Argonauts de Toronto, la brasserie O'Keefe et les vins Jordan.

Le porte-parole des Nordiques, Bernard Brisset, affirme que l'organisation n'a jamais eu de problème avec les groupes qui militent contre l'apartheid. Encore moins, dit-il, avec les partisans du club.

M. Brisset reconnaît qu'ultimement la propriété des Nordiques remonte à l'Afrique du

Sud. « Mais l'amateur de hockey, précise-t-il, ne fait pas de lien, car la liste de compagnies est trop longue ».

« Nos décisions d'entreprise, ajoute M. Brisset, viennent de Montréal ou de Toronto ».

Le propriétaire immédiat du club de hockey est la brasserie O'Keefe, qui elle-même est détenue par la société Carling. Celle-ci, par l'intermédiaire de trois autres compagnies, est détenue par Rothmans of Canada Ltd, qui elle propriété à 100 p. cent de Rothmans International of London.

Le principal actionnaire de cette dernière est Rembrandt Group Ltd, de l'Afrique du Sud, avec plus de 50 p. cent des actifs. La société américaine Philipp Morris possède pour sa part près de 25 p. cent de Rothmans of London.

Si les Nordiques n'ont pas de problème avec les groupes anti-apartheid, il n'en va pas de même de ses propriétaires canadiens, O'Keefe et Rothmans, qui font l'objet de boycottage à l'occasion.

Le directeur des affaires publi-

ques chez Rothmans, M. Peter Bone, affirme que la compagnie subit régulièrement les pressions des mouvements étudiants et des églises chrétiennes.

« Notre compagnie ne reçoit aucune directive de l'Afrique du Sud, défend M. Bone. Nous employons des Canadiens et nous utilisons des produits canadiens », ajoute-t-il. S'il y a un boycottage des produits Rothmans ou O'Keefe, fait-il valoir, cela nuit à des citoyens d'ici.

Pour sa part, Bernard Brisset espère que les Nordiques demeureront à l'abri de tout le problème entourant l'Afrique du Sud. « Cette question fait les manchettes depuis plus d'un an, mais nous n'avons jamais reçu une lettre de protestation ».

Le représentant des Nordiques peut sans doute dormir tranquille sur ses deux oreilles, il y a peu de chance que les gens de la Vieille Capitale se mettent à boycotter soudainement leurs favoris. Mais qui sait par contre, peut-être un amateur du club Canadien pourrait avoir un sur-saut de conscience et trouver une raison de plus pour détester l'organisation rivale...

HÔPITAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

montré que les primes pour 1986-87 seraient de \$16 à \$20 millions », a dit M. Klein.

« Ce sont des sommes qu'il aurait fallu aller chercher en subventions additionnelles ou, plus probablement, à même les budgets de nos hôpitaux. C'est donc dire, encore moins d'argent pour les soins aux patients », a-t-il ajouté.

Les projections faites pour l'exercice financier en cours (1er avril au 31 mars) démontrent que les hôpitaux feront face à environ 268 réclamations totalisant \$5,6 millions, une partie de cette somme devant être payé dans six ou sept ans, la période moyenne nécessaire aux règlements financiers importants. (92 p. cent des réclamations sont de moins de \$100 000).

L'association a décidé de doter les participants d'une couverture plus sécuritaire pour une prime similaire à celle de l'an dernier. Cette situation est possible grâce à l'accumulation des intérêts du fonds mais aussi parce que les commissions versées aux courtiers et les profits des compagnies n'existent plus. Les frais d'administration du programme seront également inférieurs à ceux des firmes privées. Les sommes avancées par Québec atteindront donc \$8,5 millions, ce qui inclut des frais d'administration de \$700 000 et une somme de \$1 million pour une couverture additionnelle en cas de catastrophe. Ces montants seront prélevés à

même le budget de chacune des institutions, soit de \$10 000 à \$50 000 par année, proportionnellement à leur importance.

Mais l'économie n'est qu'un des avantages de ce programme, estime l'association.

En effet, dès le mois prochain, l'organisme mettra sur pied un programme de prévention dans le but de limiter au minimum les risques de réclamations dans les hôpitaux. Ce projet sera en application cette année dans un hôpital de Montréal pour fins expérimentales et s'appliquera éventuellement à tout le réseau. « Par exemple, si nous réduisons le nombre de chutes sur les parquets cirés, les erreurs de médicaments ou de dosage, c'est autant de risque de réclamations de moins. Mais c'est aussi une amélioration considérable des conditions de vie dans nos hôpitaux », a dit M. Klein. D'ailleurs, les hôpitaux qui auront appliqué le programme de prévention, auront des primes moins élevées.

L'Association des hôpitaux du Québec regroupe les 202 centres hospitaliers de la province, soit l'équivalent de 50 000 lits. Plus de 110 000 personnes travaillent dans ces institutions, sans compter 7 360 médecins spécialistes, 1 000 résidents et 6 800 omnipraticiens. Les hôpitaux qui n'ont pas adhéré au programme offert par l'Association, sont tous de petite taille et s'assurent de façon conventionnelle.

Chaque médecin travaillant dans un hôpital doit aussi posséder sa propre police d'assurance responsabilité professionnelle.

6/49 : pas de gagnant

Il n'y a pas de grand gagnant au lotto 6/49 dont les numéros ont été tirés hier soir.

Les six numéros gagnants sont : 1, 7, 17, 28, 41, 45. Le numéro complémentaire est 39.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a six gagnants qui remportent

chacun \$92 180. Dans la catégorie 5/6, 190 gagnants empochent chacun \$2226. Ceux qui ont 4 sur 6 gagnent chacun \$74,20. Il y a enfin 215 490 gagnants dans la catégorie 3/6 qui obtiennent chacun \$10.

Le prochain gros lot s'élèvera à \$3 500 000.

La Quotidienne à trois chiffres 222 à quatre chiffres 9839

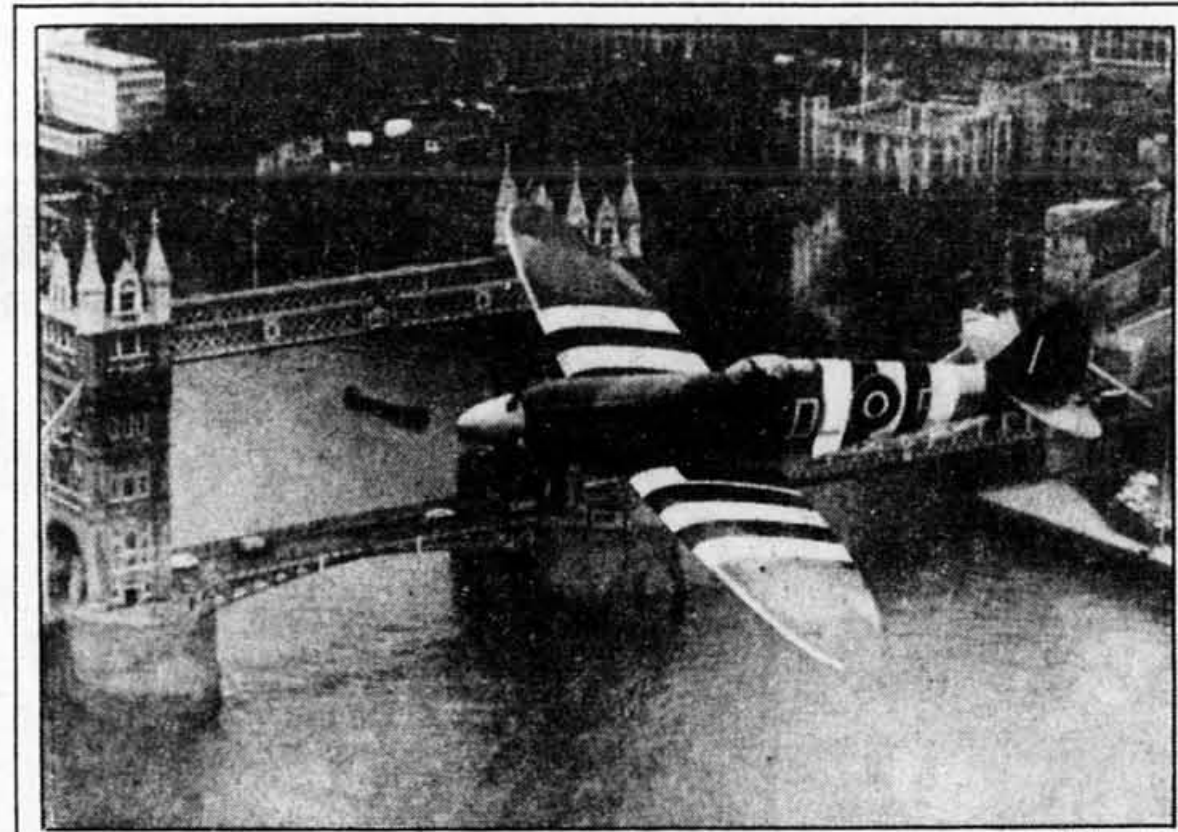
LA MÉTÉO

Jeudi 6 mars 1986
Aujourd'hui: Min. -18° Max. -8°
NEIGE EN APRÈS-MIDI 5 CM.
VENTS MODÉRÉS, POUDREUSE
DEMAIN: NEIGE ET POUDDRE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-11	Neige
Outaouais	-18	-8	Neige, pou.
Laurentides	-20	-8	Neige, pou.
Cantons de l'Est	-18	-6	Neige, vents
Mauricie	-22	-6	Ensoleillé
Québec	-22	-7	Ensoleillé
Lot-Saint-Jean	-25	-10	Ensoleillé
Rimouski	-16	-7	Gén. ensole.
Gaspésie	-16	-7	Gén. ensole.
Bas-Charlevoix	-23	-8	Ensoleillé
Saguenay	-23	-8	Ensoleillé

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	-2	2	N.-Orléans	4	21
Buffalo	-2	2	Pittsburgh	-4	3
Chicago	-4	6	S. Francisco	10	18
Miami	15	25	Washington	-1	8
New York	2	6	Dallas	6	22

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	2	6	Madrid	3	17
Athènes	8	17	Moscou	-9	4
Acapulco	22	30	Mexico	8	22
Berlin	1	6	Oslo	-3	1
Bruzelles	4	7	Paris	-3	1
Buenos Aires	18	24	Rome	9	18
Copenhague	-3	-2	Séoul	1	10
Gênes	-6	7	Stockholm	-3	2
Hong Kong	12	20	Tokyo	2	10
La Corée	10	26	Trinidad	22	31
Lisbonne	9	16	Vienne	-5	0
Londres	8	11			



téléphoto AP

Les Spitfire fêtent leurs 50 ans

Arborant fièrement les couleurs de l'invasion de 1944, un Spitfire survole le pont de la Tour de Londres, à l'occasion du cinquantenaire de la mise en service du célèbre chasseur. L'appareil était piloté par le chef d'escadron Paul Day, 44 ans, qui n'était pas encore né lorsque les Spitfires se couvrirent de gloire dans la bataille d'Angleterre, repoussant la Luftwaffe du maréchal Goering et changeant le cours de la Deuxième Guerre mondiale. Parti de la base aérienne de Coningsby, dans le Lincolnshire, Day suivit le cours de la Tamise, pour ne pas risquer que l'appareil vieux de 40 ans, l'un des quatre Spitfires appartenant à la RAF qui soient encore capables de voler, ne tombe en panne au-dessus de la ville elle-même.

DIASPORA

SUITE DE LA PAGE A 1

en territoire haïtien », a-t-il ajouté.

Les journalistes, invités pour 13h à une conférence de presse « devant les locaux du consulat », se sont en effet trouvés à l'intérieur, en pleine contestation, entre deux régimes consulaires.

Une vingtaine en tout, caméramen et photographes compris, ils sont restés quatre heures dans les locaux au plafond bas, étroits et surchauffés, du consulat, témoins d'un intense psychodrame où des membres de la diaspora, faisant corps avec le peuple haïtien, participaient à leur façon à la Révolution du 7 février.

L'occupation, commencée dans le calme à 11h45, s'est terminée vers 17h, comme prévu, mais avec l'intervention, non prévue celle-là, de la police de la CUM, alertée, semble-t-il, au nom du consul Auguste et aidée d'agents de la GRC et de membres de l'escouade anti-émeutes armés de matraques.

Trois occupants ont été arrêtés. Il s'agit, selon des manifestants, de Jean-Claude Delva, Claude Macaiou et Clark Cadet, coincés contre le mur et menottés dans le couloir à l'extérieur des locaux consulaires, donc en territoire canadien. Les occupants, qui avaient scandé jusque-là « A bas les macoutes », ont alors entonné : « A bas les macoutes blancs ». Ils sont partis en clamant : « Tant que ce macoute sera en poste, nous reviendrons aussi souvent qu'il le faudra ».

Tard hier soir, le lieutenant Jacques de Serres, des communications de la CUM, a fait savoir que les personnes arrêtées seront accusées de voies de fait et de séquestration.

D'autre part, LA PRESSE a appris peu après que deux autres citoyens d'origine haïtienne avaient été arrêtés au poste 25, à l'angle des rues Saint-Mathieu et de Maisonneuve, où ils étaient venus s'enquérir du sort des trois des leurs. Il s'agit de

Graan Bernard et Jovin Alphonse. Une accusation d'introduction par effraction est venue s'ajouter à l'acte d'accusation. Le sergent-détective Pierre Roy, du poste 25, mène l'enquête.

Lors d'une brève pause pendant l'occupation, Auguste, nerveux mais sans égratignure, qui s'était enfoncé dans son bureau depuis l'arrivée de la police, avait confié à LA PRESSE qu'il porterait plainte « pas pour l'occupation, mais pour voies de fait sur ma personne ».

Un peu plus tôt, avant l'arrivée des policiers, un violent échange verbal entre Auguste et des occupants qui l'accusaient d'avoir espionné la diaspora et d'avoir établi une « liste noire » d'opposants au duvaliérisme, a brièvement dérapé vers une bousculade tendue mais celle-ci a vite été rectifiée par les responsables.

Tout au long de l'occupation, les manifestants ont vainement tenté de faire régner le « pouvoir populaire » dans les locaux du consulat. Ils contrôlaient les communications téléphoniques, filtraient les entrées et sorties et expliquaient aux médias le sens de leur action. Mais même avant l'arrivée des policiers, à 14h30, ils ont eu du mal à s'imposer car les journalistes voulaient tout autant interviewer Auguste, entouré de trois secrétaires, que Bouchereau et ses partisans.

Ce qui a rapidement fait fondre la discipline au sein de ces derniers. « Doit-on laisser parler Auguste, cet ex-consul? », se sont demandé certains. « Ne l'écoutez pas, il raconte des mensonges », ont lancé d'autres. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la bousculade. L'apparition des policiers à l'extérieur des portes fermées, peu après, a encore fait monter la température. « Personne ne sort et personne n'entre », ont lancé plusieurs occupants survoltés.

Mais Bouchereau intervenait : « Les journalistes doivent faire leur travail. Nous avons formé un comité de quatre personnes. Nous restons ici dans l'attente d'une communication de Port-au-Prince. Ouvrez les portes.



photo J.-Y. LÉTOURNEAU, LA PRESSE

Jacques-Antoine Auguste

Ceux qui veulent partir peuvent le faire ».

Personne n'est parti, mais les policiers sont entrés. À 14h45 arrivaient des agents de la GRC. Aussitôt, le rapport de forces se retournait en faveur d'Auguste. Bouchereau était « expulsé » du bureau du consul général et se réfugiait avec ses partisans et les journalistes dans la salle d'attente. Chants, slogans, danses ont suivi. Une « Brigade féminine de Bois Caiman » a fait livrer des fleurs au « consul Bouchereau ».

Auguste, retiré dans son bureau avec les policiers, préparait le dénouement. Celui-ci tombe vers 16h55 lorsque Auguste sort du bureau, entouré des policiers. D'un pas prudent malgré tout et armé d'un mégaphone, il vient dans la salle d'attente donner lecture d'une déclaration : « Je demande par la présente à la police de la CUM d'utiliser toute la force nécessaire pour expulser... ».

On n'a pu entendre la suite car aussitôt explosait un tonnerre de cris d'« Assassins » et de « Déchouké macoutes ». Il était alors 17h, l'heure fixée par les manifestants eux-mêmes pour mettre fin à leur action.

LA RÉPONSE AU BUDGET

Après les retraités, la famille moyenne

OTTAWA (PC) — Le budget de mai 1985 s'attaque aux retraités, celui du 26 février dernier s'en prend à la famille moyenne.

C'est sous ce thème que le chef du Parti libéral John Turner a placé sa critique officielle du budget Wilson.

« Le fardeau fiscal n'est pas partagé équitablement, a-t-il déclaré. Les riches conservent leurs exemptions, tandis que les familles moyennes demeurent la proie préférée des conservateurs. »

M. Turner a expliqué que les deux budgets du ministre des Finances Michael Wilson auront pour effet, au cours des quatre prochaines années, d'augmenter de 23 p. cent les impôts d'une famille de quatre personnes ayant un revenu annuel de \$15 000.

Une même famille bénéficiant d'un revenu annuel de \$100 000 subira une hausse de seulement un p. cent.

En outre, a-t-il ajouté, le gouvernement recueillera \$24 milliards supplémentaires en taxes directes et indirectes auprès des contribuables au cours des trois prochaines années, tandis qu'il n'en recueillera que \$7 milliards auprès des corporations.

Le chef libéral s'en est également pris à la surtaxe de vente d'un p. cent, la qualifiant de mesure la plus régressive prise dans l'histoire canadienne.

« Nous, le Parti libéral, avons le devoir de protéger les familles moyennes », a-t-il déclaré.

Le chef de l'opposition officielle a également critiqué une série d'autres mesures, comme le programme d'aide aux agriculteurs, qui ne touchera qu'une partie des fermiers éprouvant des difficultés, les coupures au chapitre de la recherche et du développement, et de l'aide étrangère.

Il a ajouté que le budget ne prévoyait rien pour l'industrie minière, l'exploration, l'industrie pétrolière, qu'il n'y avait aucune trace de politique du sucre et que le mot « jeune » n'avait même pas été mentionné.

Injustice

Le chef du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent a quant à lui placé sa réponse au budget Wilson sous le thème de l'injustice.

« Le Canadien moyen s'attendait à un sens de la justice, a-t-il déclaré. Eh bien, ce budget constitue l'un des budgets les plus injustes déposés dans ce Parlement. »

La surtaxe de trois p. cent sur le revenu est injuste, a-t-il expliqué, parce qu'elle frappe les riches comme les pauvres.

Quant aux mesures compensatoires, comme le crédit d'impôt remboursable au chapitre de la taxe de vente, elles sont inadéquates, parce qu'elles ne compensent pas les hausses que les gens à revenus modeste et moyen devront absorber, a-t-il ajouté.

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, cette hausse pourrait s'établir à \$1,300 pour une famille moyenne, a soutenu le chef néo-démocrate.

M. Broadbent, tout comme M. Turner, a comparé les impôts payés par les contribuables aux impôts des corporations, rappelant qu'en 1950, ils se partageaient moitié-moitié le fardeau fiscal.

En 1984, a-t-il soutenu, les individus défraieront environ 81 p. cent du total, contre 19 p. cent pour les corporations.

Cols bleus : surseoir à la grève ou Québec intervient ?

■ L'audience publique du Conseil des services essentiels qui se tient aujourd'hui sera déterminante dans la grève des 4 200 cols bleus de la Ville de Montréal et de la CUM.

GEORGES LAMON

Devant un conflit qui s'éternise et des services essentiels sans cesse décriés par la Ville, le Conseil aurait devant lui deux scénarios possibles : ou bien il invite le syndicat à surseoir à sa grève, ou bien il recommande au conseil des ministres de la suspendre purement et simplement. Etant donné le cul-de-sac qui se dessine, il se pourrait, dit-on, que le Conseil opte pour cette dernière solution.

Un porte-parole du Conseil a fait savoir hier que le Syndicat des cols bleus avait tenté de faire reporter l'audience publique, alléguant une « réunion de structure syndicale ». Conscient de la détérioration de la situation et non convaincu de la pertinence des raisons invoquées par le syndicat, le Conseil a refusé d'y donner suite.

Par ailleurs, à la suite de la décision syndicale de contester la constitutionnalité de la Loi 37 (les pouvoirs du CSE), la requête en outrage au tribunal de la Ville contre le syndicat ne pourra être entendue demain comme il avait été prévu; elle est reportée *pro forma* au 17 mars. La Ville se trouve ainsi coincée; elle ne peut procéder non plus, puisqu'il sera question de la disponibilité d'un juge attiré à cette cause. Celle-ci, selon l'avocat du syndicat, Me Gaston Nadeau, devrait durer « au moins une douzaine de jours pour disposer d'une partie seulement ».

L'avocat de la Ville, Me Alain Bond, a admis hier à LA PRESSE la complexité de cette cause, précisant qu'elle pourrait aller jusqu'à la Cour suprême du Canada. Me Bond craint également que par cette procédure judiciaire la Ville ne puisse prendre contre ses cols bleus contrevenants « des moyens coercitifs pour faire appliquer l'ordonnance du Conseil des services essentiels ».

Dans la pratique, cette procédure signifie que même si le Conseil émettait d'autres ordonnances obligeant les travailleurs manuels à assurer les services essentiels, aucun juge devant qui la requête en outrage au tribunal aurait été entendue ne pourrait décider, ni condamner à l'amende ou, ultimement, à l'emprisonnement, aucun membre du Syndicat des cols bleus, celui-ci ayant invoqué en défense l'inconstitutionnalité de cette loi.

En clair, cela veut dire que tant et aussi longtemps que la question de la constitutionnalité n'aura pas été tranchée par un tribunal — fort probablement la Cour suprême du Canada —, l'outrage au tribunal ne pourra être entendu. Finalement, il pourrait s'écouler au minimum deux ans avant qu'une décision soit rendue par le plus haut tribunal du pays. La grève sera alors réglée, d'une manière ou d'une autre, depuis belle lurette.

Entre-temps, la Ville continue à soutenir que les services essentiels ne sont assurés qu'à moitié: 159 employés présents sur les 321 demandés. La question de l'enlèvement des ordures ménagères restait presque entière hier, 527 tonnes étant demeurées au sol. On notait par contre une certaine amélioration dans le centre-ville.

Quant à l'équipe chargée du remplissage des nids de poules, elle ne s'est tout simplement pas présentée. Enfin, on dénombrait encore hier 214 bouches d'incendie gelées ou défectueuses.

En ce qui a trait aux négociations, c'est l'impasse: on en est au même point sur les questions fondamentales. Le porte-parole patronal, M. Pierre Girard, a soutenu que le syndicat n'a « pas fait de contre-propositions sérieuses ni changé tellement ses positions depuis le début ».

Les négociations reprennent quand même aujourd'hui.

STRSM : les parties ont 24 heures pour s'entendre

■ QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a accordé un délai de 24 heures aux parties impliquées dans la grève du transport en commun de la Rive-Sud de Montréal pour s'entendre.

Interrogé à sa sortie du conseil des ministres, M. Bourbeau a jugé ce délai opportun, compte tenu de « l'ouverture » faite par le Syndicat des chauffeurs de la STRSM.

Le ministre a par ailleurs incité les parties à s'entendre sur les services essentiels pour que la santé et la sécurité de la population soit assurée.

Le Syndicat des chauffeurs a déjà laissé entendre qu'il pourrait assurer les services de transport en commun pendant 10,5 heures par jour, en trois tranches de trois heures et demie.

Le gouvernement révisera la situation aujourd'hui si, entre-temps, la direction de l'entreprise et les deux syndicats impliqués n'en viennent pas venus à une entente. L'autre syndicat rassemble les employés d'entretien.

Malgré tout, il est très possible que les 551

chauffeurs de la Société de transport de la Rive-Sud déclencheront leur grève légale dès demain soir, à minuit.

Selon M. Guy Chartier, conseiller du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), on a passé la journée d'hier à « régler les derniers petits problèmes de plomberie au sujet des services essentiels à maintenir en cas de grève ».

Le syndicat des chauffeurs a ainsi paradé, une fois de plus, devant le Conseil des services essentiels, où était présent aussi M. Denis Parent, le médiateur-enquêteur nommé par le Conseil pour voir au maintien des services essentiels pendant le conflit.

Cependant les dirigeants syndicaux tiendront une nouvelle séance de négociations avec l'employeur demain, toujours en présence du conciliateur Normand Gauthier.

Mais comme l'explique M. Chartier, même si éventuellement on trouvait un terrain d'entente pour le renouvellement de la convention collective expirée depuis 31 octobre 1985, il est peu probable que l'on puisse compter sur un service du transport en commun sur la Rive-Sud ce week-end.

« Ne serait-ce, explique-t-il, qu'en raison de la nécessité de réaménager un nouvel horaire de travail et de convoquer une assemblée générale durant le week-end. En tous cas, a-t-il conclu, la STRSM a intérêt à nous présenter, demain, des propositions qui ont de l'allure. »

Les 80 000 usagers de la STRSM doivent donc s'attendre à une absence de transport en commun à partir de demain soir. Et, lundi matin, les chauffeurs se conformeront, à moins d'une entente, à une liste de services essentiels prévoyant trois périodes de trois heures, le matin, le midi et le soir, sur une base de cinq jours par semaine.

Par ailleurs, LA PRESSE a appris que le conseil des ministres devait se pencher, hier, sur la liste des services essentiels des 143 employés d'entretien de la STRSM. Une liste qui ne fait pas encore l'unanimité du Conseil des services essentiels, du ministre du Travail Pierre Paradis et du syndicat de l'entretien affilié à la CSN.

Au terme de la réunion du conseil des ministres, rien n'a toutefois transpiré à ce sujet. Pour l'instant, les yeux se tournent vers les chauffeurs.

Dissensions syndicales aux Autobus Terrebonne

■ Le désaccord paraît profond chez les chauffeurs des Autobus Terrebonne en grève depuis bientôt cinq mois: les uns se disent impatients de reprendre le travail, les autres paraissent plus rigides depuis le rejet de l'injonction demandée par l'employeur. Aussi n'est-il pas impossible qu'à la réunion de ce soir, ces dissensions éclatent.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le président du syndicat, M. Normand Labelle, a fait savoir hier à LA PRESSE qu'une quinzaine de syndiqués avaient signé une pétition demandant la tenue d'un vote pour mettre fin à cette grève qui dure depuis le 21 octobre. S'ils réussissent à rallier la majorité, a-t-il dit, il s'ensuivra que les chauffeurs travailleront pour \$8,15 l'heure.

« Par contre, poursuit M. Labelle, d'autres chauffeurs pourraient, à la suite de la décision de la Cour supérieure, demander à leurs collègues de revenir à la demande initiale de \$10 l'heure. »

De son côté, l'adjoint au président des Autobus Terrebonne, M. Robert Lachance, a fait savoir que l'entreprise en appellera de la décision du juge Pierre Michaud.

Ce dernier a rejeté, on le sait, la requête d'injonction permanente demandée par la compagnie pour empêcher les Commissions scolaires des Manoirs et les Écoles de se trouver un autre transporteur. Ce qui risque de faire perdre les emplois des 90 chauffeurs présentement en grève.

Actuellement, les chauffeurs seraient prêts à reprendre le travail si l'employeur accorde à tous \$8,15. Mais les Autobus Terrebonne offrent \$8,15 pour certains employés seulement.

Aussi, le syndicat demande qu'un montant forfaitaire de \$50 000 soit versé dès la rentrée. La partie patronale est d'accord pour verser ce montant, mais en deux tranches.

Soulignons par ailleurs que la direction de la CS des Manoirs a été convoquée par le sous-ministre du Travail, Yvan Blain, pour demain matin. En soirée, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, rencontrera les présidents et les directeurs généraux des CS les Écoles et des Manoirs. Il discutera également avec les parents.

Ces derniers, de leur côté, ont écrit une longue lettre à l'employeur et au syndicat. Ils souhaitent que les chauffeurs en prennent connaissance avant leur assemblée de ce soir.

Êtes-vous salubriste ?

■ Un nouveau mot a fait son entrée dans le jargon du monde de l'enseignement: *salubriste*. Le dernier communiqué de la Commission scolaire Baldwin-Cartier (West-Island) nous apprend que *salubriste* est un néologisme remplaçant le terme *concierge* et décrivant précisément la tâche de ce groupe du personnel. Le mot vient enrichir un lexique déjà bien garni, à côté des expressions comme «évaluation formative» ou encore «épreuve de production écrite», un long euphémisme qui veut dire composition.

PROVENANT DE L'USINE PRATT & WHITNEY

Du carburant d'avion s'écoule dans le fleuve Saint-Laurent

■ Du carburant pour avion à réaction provenant des installations de l'avionnerie Pratt & Whitney de Longueuil s'écoule depuis plusieurs jours dans le fleuve Saint-Laurent.

PAUL ROY

Quelque 1 500 gallons ont déjà été pompés et une estacade devant être terminée aujourd'hui devrait suffire à contenir le polluant près de la berge jusqu'à la fonte des glaces.

C'est un camionneur qui roulait sur la route 132 qui a le premier aperçu la tache jaunâtre sur le bord du fleuve mercredi dernier. Mais hier, on n'avait pas encore découvert d'où provenait la fuite.

« Nous avons creusé une tranchée près de nos réservoirs et nous avons effectué des prélèvements dans le sol et dans différents égouts », a expliqué hier à LA PRESSE M. Claude Lalumière, du service de l'environnement de Pratt & Whitney. Les analyses des échantillons prélevés ont été faites hier et les résultats devraient être connus aujourd'hui.

« Nos réservoirs ont été vérifiés l'été dernier et ils ne comportaient aucune fuite », a précisé M. Lalumière.

Le carburant pourrait aussi provenir de séparateurs d'huile, dont on se sert chez Pratt & Whitney. Et M. Jean Thérien, d'urgence environnement, n'exclut pas la possibilité de rejets ponctuels ou de négligence de la part d'employés. Selon lui, l'écoulement pourrait remonter au début de l'hiver.

« Il semble que la fuite soit continue avec des variations de débit », précise pour sa part M. Guy Martin, d'Environnement Canada.

M. Tanny Wypruk, un technicien d'Environnement Canada, a été le premier à se rendre sur les lieux le mercredi 26 fé-



Des employés de la firme spécialisée Sanivan achèveront aujourd'hui d'installer une estacade pour contenir une fuite de carburant provenant des installations de Pratt & Whitney, à Longueuil.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

vrier, en début d'après-midi. « J'ai tout de suite soupçonné que la fuite provenait de chez Pratt & Whitney. » L'affluent par lequel elle s'écoulait longe la propriété de la compagnie. « Je les ai contactés et le soir même, vers 17 h, ils avaient commencé à pomper. »

L'opération, menée par la firme spécialisée Sanivan, a duré jusqu'à vendredi 15 h. Lundi, les employés de Sanivan ont entrepris d'installer une estacade d'une centaine de pieds pour contenir le pétrole emprisonné dans la glace.

Quand nous nous sommes rendus sur les lieux hier après-midi, M. Rodrigue Morneau, contremaitre pour Sanivan, prévoyait avoir terminé l'estacade aujourd'hui. Le travail a été compliqué par l'épaisseur de la glace: trois pieds! Et aussi parce que les scies mécaniques « étouffaient » au contact de l'eau. « Nous pourrions commencer à pomper à la fonte des glaces », a expliqué M. Morneau.

Selon les experts interrogés, la fuite découverte ne constitue pas une menace à l'environnement parce que la glace a

empêché sa diffusion dans le fleuve. Et une fois la glace fondue, l'estacade de toile prendra la relève jusqu'à ce qu'on ait réussi à nettoyer le secteur.

C'est le pollueur, en l'occurrence Pratt & Whitney, qui acquittera la facture. Celle-ci pourrait s'élever à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Le carburant pour avion à réaction, également connu sous le nom de *Jet fuel*, est relativement léger et flotte sur l'eau. Il est particulièrement odorant. Pratt & Whitney s'en sert pour tester ses moteurs à son usine de Longueuil.

SELON LE RAPPORT D'UN GROUPE D'EXPERTS

À elle seule, la douleur d'un « mal de dos » n'empêche pas le retour au travail d'un patient

■ À elle seule, la douleur ne constitue pas une raison suffisante pour empêcher le retour au travail d'un patient affligé d'un « mal de dos ».

HUGUETTE ROBERGE

Le médecin complaisant qui lui permet un retrait prolongé du travail encourage en quelque sorte ce travailleur à devenir un malade chronique.

Cette conclusion d'un important rapport d'étude, dévoilé hier sous le titre *Rapport du Groupe de travail québécois sur les aspects cliniques des affections vertébrales chez les travailleurs*, promet de déclencher une vive controverse dans les milieux de travail au Québec. Le mal de dos y frappe chaque année quelque 60 000 travailleurs. Il constitue 20 p. cent des lésions subies par les accidentés du travail et coûte plus de \$150 millions à la collectivité.

C'est à la demande de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) que l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a formé en

1983 le Groupe de travail qui a conduit l'étude visant à faire le tour des connaissances actuelles sur le mal de dos du travailleur, mesurer son impact social, et trouver des moyens pour aider les professionnels de la santé à s'y reconnaître dans le diagnostic et le traitement.

Au départ, la CSST se préoccupait de l'augmentation croissante des traitements de physiothérapie, lesquels atteignaient 641 197 interventions en 1981, dont environ 40 p. cent étaient attribuables à des lésions affectant la colonne vertébrale. La Commission s'inquiétait aussi des variations importantes dans les durées de traitement d'une institution à l'autre pour des pathologies identiques.

Clientèle à risque

Dirigé par le Dr Walter O. Spitzer, professeur de médecine préventive et directeur du département d'épidémiologie et biostatistique de l'Université McGill, le Groupe de travail, composé d'une douzaine de spécialistes en médecine, en économie et en droit, a étudié plus de 3 000 dossiers de travailleurs québécois qui ont reçu en 1981 une assistance médicale ou une

compensation de la CSST pour un problème de dos.

L'équipe de recherche a également dressé, à partir d'une documentation mondiale sérieuse, une synthèse des connaissances scientifiques actuelles sur le sujet. Ce qui lui a permis de développer une grille d'évaluation diagnostique et thérapeutique qui sera maintenant offerte aux médecins.

Selon les auteurs, le Québec se compare aux autres pays industrialisés, pour ce qui est de l'incidence des affections vertébrales chez les travailleurs. Ils ont cependant identifié une clientèle à risque: les 7,4 p. cent de travailleurs souffrant du dos et dont l'absence du travail dépasse six mois. Cette minorité de travailleurs désaffectés gruge plus de 70 p. cent des coûts sociaux du mal de dos. « Réduire ce nombre d'un ou de deux points de pourcentage se traduirait par une économie considérable », explique le Dr Spitzer.

« Notre rapport se veut une démarche agressive pour faire diminuer la chronicité du mal. Les professionnels de la santé, médecins, psychothérapeutes, etc. doivent à leur tour relever le

défi de faire comprendre à la population en général, aux travailleurs et aux syndicats en particulier, que la douleur peut être une partie du traitement d'une affection vertébrale », dit-il, en insistant sur la distinction à faire entre le « hurt » et le « harm », entre ce qui fait mal... et ce qui fait du mal.

Le rapport admet que la science médicale est impuissante à cerner les causes du mal de dos. On ignore par exemple pourquoi les hommes, et plus particulièrement ceux du groupe d'âge 20-25 ans, y sont plus vulnérables.

Attendre et voir!

Les auteurs présentent toutefois plusieurs recommandations en vue d'aider à l'uniformisation du diagnostic et du traitement des affections vertébrales des travailleurs, de favoriser aussi la recherche scientifique, extrêmement faible chez nous en ce domaine. En outre, plusieurs de leurs conclusions risquent d'étonner, celles-ci entre autres:

■ les affections « non spécifiques » ou douleurs diffuses de type lombalgique, dorsalgique et cervicalgie représentent la presque

totalité des problèmes retrouvés chez les travailleurs;

■ l'examen clinique suffit habituellement à identifier la plupart des patients pour lesquels une thérapie spécifique est nécessaire, tandis que la radiographie, fréquemment utilisée et fort coûteuse, est inutile dans la plupart des cas;

■ en général, il n'y a absolument rien à faire pour les maux de dos, sinon « attendre et voir », car les symptômes de lombalgie, de dorsalgie et de cervicalgie tendent à se résorber spontanément;

■ il n'y a pas lieu de forcer le repos au lit dans les épisodes de crises si la douleur ne s'étend pas au-delà du niveau du genou, et s'il s'impose, il ne devrait pas excéder deux jours, au-delà desquels il pourrait faire plus de tort que de bien;

■ il existe peu d'indications de la chirurgie dans le traitement des maux de dos, et la douleur lombaire sans lésion démontrable n'est jamais à elle seule une indication suffisante de la chirurgie. Enfin une seconde intervention chirurgicale n'est qu'exceptionnellement indiquée.

SCÈNE ÉLECTORALE MONTRÉALAISE

Le GAM n'est plus ; un parti libéral en gestation

Armés du dictionnaire et de la loi, les tenants d'un nouveau « Parti libéral municipal de Montréal » ont tenté de convaincre le directeur général des élections au Québec, M. Pierre F. Côté, que le mot « libéral » ne créera pas de confusion dans l'esprit des électeurs.

Quant au Groupe d'action municipale (GAM), il ne s'est trouvé personne, aux audiences publiques, pour essayer de convaincre le directeur général de ne pas lui retirer son autorisation.

MARIANE FAVREAU

C'est la première fois qu'une telle situation se produit au Québec: le GAM est un parti qui n'a plus de chef, plus d'agent officiel, plus d'argent, mais \$386 784 de dettes.

Le directeur général des élections en a profité pour lancer un appel à la prudence. « Les individus et les fournisseurs de biens et services doivent être conscients qu'ils prennent un risque en investissant dans un parti politique. » Un des créanciers du GAM a fait saisir les \$11 000 de remboursement de dépenses électorales que le GAM a touchés, mais les autres se partageront les \$17 qui restent en banque.

Par ailleurs, M. Pierre-F. Côté entend refuser l'autorisation demandée par le Parti libéral municipal de Montréal. Et cela, comme le prévoit la loi, parce que sa « dénomination est susceptible d'amener les électeurs à se méprendre sur le parti auquel ils destinent leurs contributions ».

Les audiences publiques d'hier, auxquelles n'assistaient qu'une dizaine de personnes, devaient lui permettre d'entendre des opinions avant sa décision finale.

Le représentant du Parti libéral du Québec, Me Jean Allaire, est entièrement d'accord avec M. Côté. Il ne comprend pas qu'on se batte pour nommer un parti municipal « libéral » alors

qu'on évite en général les clivages politiques du Québec lors d'élections municipales.

De plus, le Parti libéral du Québec compte des « associations libérales » dans les villes de Verdun, de Mont-Royal, etc. Si on autorisait un parti libéral de Montréal, on ne pourrait pas interdire le Parti libéral de Verdun ou de Mont-Royal, fait valait Me Allaire, et la méprise serait alors totale.

Enfin, il a précisé que le mot « libéral » est très différent de « parti libéral » et que les dictionnaires ne reflètent pas toujours la politique dans un pays.

C'est que Me Serge Segal, représentant M. Sofoklis Rasoulis, président et agent officiel du nouveau parti, a d'abord fait appel aux dictionnaires pour démontrer que personne n'a le monopole du mot libéral (favorable à la liberté).

Il a également fait appel à la Charte des droits et libertés pour dire qu'on enlèverait un droit à qui veut s'appeler Parti libéral à Montréal. Il a établi que le parti en gestation n'est affilié ni au Parti libéral du Canada, ni du Québec et qu'on le dit clairement dans le nom. (Incidentement, on a changé le nom anglais qui devient The Montréal Municipal Liberal Party.)

Il a également souligné au directeur général des élections qu'il devrait, selon la logique, enlever au Parti libéral du Québec sa dénomination puisqu'elle peut créer de la confusion avec le Parti libéral du Canada. Sinon, il y verrait de la discrimination envers son client qui, lui, ne pourrait utiliser ce nom à un autre niveau.

Enfin, M. Rasoulis a déclaré qu'immigrant grec arrivé au pays en 1962, il était fier que son grand-père ait fondé le parti libéral en Grèce. D'où son intérêt pour ce nom. Il a expliqué que son parti veut attirer le vote des groupes ethniques, sensibles au mot « libéral ».

Pour lui « Parti libéral » est semblable à un prénom. C'est le

nom de famille (du Québec, du Canada, de Montréal) qui ferait toute la différence. M. William

Finkelberg est également intervenu pour dire qu'il appuie les idées de M. Rasoulis, et partage

l'idéal libéral qui appartient à tous.

Le directeur général des élec-

tions doit rendre sa décision, dans les deux cas, d'ici quelques semaines.

VOS ENFANTS COMPTENT BEAUCOUP POUR GEORGES, PROF DE SECONDAIRE III



La technologie, l'habitation, les mouvements mécaniques, l'électricité... Au contact de Georges, nos jeunes apprennent à démystifier tout ce qui les entoure et influence leur vie quotidienne. Georges Ducloux enseigne l'initiation à la technologie à la polyvalente Dabbé Viau, à Lachine.

Mais l'enseignement de Georges ne se fait pas au tableau vert. Ce serait trop simple! Il enseigne à ses jeunes à réfléchir; à imaginer une solution et à l'esquisser; à en préparer les plans et devis; à planifier le travail. Et quand la démarche intellectuelle est complétée, ils passent à la construction d'un prototype. Toutes ces étapes sont importantes pour Georges. Même s'il doit déborder sur son temps personnel pour trouver, rassembler et préparer tout le matériel de construction des prototypes à fabriquer par les élèves. Même si chaque étape de la démarche exige davantage de travail. Parce que ses jeunes profitent davantage de ce qu'ils expérimentent eux-mêmes. Et parce que la méthode de travail qu'ils acquièrent leur reste plus longtemps.

Pour tous les Georges Ducloux de nos écoles, cela fait partie du quotidien ordinaire. Pour eux, l'école est bien plus qu'un lieu de travail. C'est une façon de vivre. C'est pour cela que vos enfants comptent sur eux. Et qu'ils comptent tellement pour eux.

Vos enfants comptent sur nous

APEP



CEQ

Gala des Iris : 24 finalistes

Vingt-quatre entreprises ont été déclarées « irisibles » hier, alors que l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec dévoilait les finalistes du Gala des Iris, qui aura lieu mercredi prochain.

Ce concours, qui en est à sa deuxième année, récompense les firmes qui se sont distinguées dans la gestion de leurs ressources humaines. Il a reçu les candidatures de 61 entreprises.

Six d'entre elles se verront remettre un Iris, symbole de l'excellence en ressources humaines. C'est le président et éditeur de LA PRESSE et président de l'Association des quotidiens du Québec, M. Roger D. Landry, qui agit comme parrain d'honneur du gala. L'an dernier, LA PRESSE avait reçu un Iris.

Lors du dévoilement des finalistes hier, en présence du président du comité organisateur du gala, M. Claude Gareau, de la firme Caron, Bélanger, Woods, Gordon, M. Landry a rappelé que, pour lui, le secret de la réussite réside dans de bonnes relations humaines.

« Si une entreprise ne joue pas à cache-cache avec ses employés, si elle s'efforce de maintenir un dialogue constant fait d'échanges, d'écoute, d'information et de consultation; fait aussi de mesures au niveau des lieux de travail, elle peut obtenir leur collaboration et leur adhésion à ses objectifs », a souligné M. Landry.

Les finalistes de cette année sont, pour les systèmes de gestion: la Banque Canadienne Nationale, le Canadien National, Culinar, la Laurentienne Générale, Les Coopérants, la Fédération des caisses d'économie Desjardins, la Caisse centrale Des-



Roger D. Landry

jardins et la Fédération des caisses populaires de l'Estrie.

Pour l'activité conseil: Secal (Alcan), Provigo Distribution, Noranda, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, Les Forges de Sorel (Cie d'acier Slater), la Laurentienne mutuelle d'Assurance, Sico, Trans-Québec et Maritimes et la Bourse de Montréal.

Dans la catégorie spéciale: la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, le Groupe Rona, la CTCUM, Margotteux Canada, le Centre d'image et de son Atlantique et Québec-Téléphone.

Le Gala proclamant les gagnants de ce concours clôturera le Congrès de l'Association des professionnels des ressources humaines du Québec, qui se déroulera sous le thème « Partenaires dans l'action ».

17 victimes aux manoeuvres de l'Otan

OSLO — Onze soldats norvégiens ont été tués et six autres sont portés disparus, hier, après avoir été ensevelis sous une avalanche de neige alors qu'ils participaient à des manoeuvres de l'Otan dans le nord de la Norvège.

Le lieutenant-colonel Gunnar Mjell a affirmé que les chances de retrouver des survivants sont pratiquement nulles. Les équipes de sauveteurs et les hélicoptères qui passaient la région au peigne fin étaient très gênées par le mauvais temps, a-t-il ajouté.

Sur les 31 soldats ensevelis par l'avalanche, une dizaine ont été évacués par hélicoptères dans des hôpitaux de Narvik et Harstad.

La catastrophe s'est produite à Vassdalen, près du port de Narvik. Le groupe faisait partie de quelque 20 000 militaires participant aux manoeuvres Anchor Express, dont le but est de tester les capacités de défense de l'Otan, en hiver, sur son flanc nord.

Celles-ci ont été arrêtées à la suite de la catastrophe.

— Reuter

La Grande Vente d'Ouverture de La Factorerie de Tapis

TOUS LES 5 CENTRES À MONTRÉAL CÉLÈBENT L'OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE À VILLE LASALLE SAMEDI, DES BALLONS GRATUITS ET DES DESSINS ANIMÉS POUR LES ENFANTS!

LES PRIX SONT LES PLUS BAS QU'ON A JAMAIS OFFERTS POUR CES PRODUITS!

ÉPAIS TAPIS SCULPTÉS, DE LUXE

- 100% nylon de grande qualité et durabilité
- Traité au Scotchgard^{MD} pour faciliter l'entretien
- Boucles douillettes et luxueuses
- Couleurs vibrantes

VENTE 14,99\$ v.2

LA MODE DES "SAXONY"

- Denses boucles de 100% nylon égalent beauté et durabilité sans pareil
- Offert en 15 merveilleuses couleurs

VENTE 8,99\$ v.2

TAPIS BERBÈRE

- Boucles serrées de polypropylène
- Modèles européens
- 5 tons naturels

VENTE 7,99\$ v.2

TAPIS "PLUSH" SUPER ÉPAIS

- Denses boucles de 100% nylon luxueux
- Traité au Scotchgard^{MD} pour résister aux taches et à la saleté
- Choix de 15 couleurs des plus à la mode

VENTE 14,99\$ v.2

PRÉLARTS DE VINYLE SANS CIRAGE

- Enduits d'une couche super durable
- Fini gaufré ultra-lustré
- Couleurs et motifs contemporains

VENTE 4,99\$ v.2

VENEZ VOIR LES NOMBREUX SPÉCIAUX NON ANNONCÉS

LA SATISFACTION EST GARANTIE OU VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS

LA VENTE SE TERMINE CE SAMEDI

*Les réductions de prix étaient peut-être en vigueur avant cette vente.

La Factorerie de Tapis

Marque de commerce déposée par la Corporation Carpita

VOUS SATISFAIRE C'EST CE QU'ON SAIT FAIRE LE MIEUX

521-4273

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile

• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.



MAINTENANT OUVERT: Ville LaSalle 7800 Boul. Newman (En face de Marché du Boulevard) 367-3141

BROSSARD 7205 Boul. Taschereau Ouest (En face de Place Portobello) 259-2571
ST-LEONARD 6878 Rue Jean Talon Est (En face de Place Vertu) 332-2851
ST-LAURENT 3450 Côte Vertu (Au coin de St-Martin) 668-1140
LAVAL 1710 Boul. des Laurentides (Place Lebourgneuf) 622-1430
QUÉBEC 5500 Boul. des Gradins (Au coin de Meadowlands Dr.) 226-3961
OTTAWA 1560 Chemin Merivale

656-8440
259-2571
332-2851
668-1140
622-1430
226-3961

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au MERC.: 9h à 18h
JEUDI et VEN.: 9h à 21h
SAM.: 9h à 17h

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX • DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON

• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

LES QUATRE FÉDÉRATIONS DU SECTEUR PUBLIC DE LA CSN

Les offres de Québec sont rejetées par 1 300 délégués

Comme il fallait s'y attendre, les 1 300 délégués des quatre fédérations du secteur public de la CSN, réunis en conseils fédéraux conjoints, ont rejeté sans discussion, hier, par un vote à main levée, les offres du gouvernement Bourassa.

LISA BINSSE

Ils ont aussi réaffirmé leur intention de négocier à partir de leurs demandes.

Hier midi, ils ont manifesté leur mécontentement devant les bureaux du premier ministre Robert Bourassa, situés dans l'édifice d'Hydro-Québec, boulevard Dorchester.

Le résultat de ce vote, qui ne revêt qu'un caractère indicatif, ne surprend personne. Le contraire aurait surpris. Les offres du gouvernement de hausser les salaires de ses 300 000 salariés de 3,5 p. cent en 1986 et de couper dans certains avantages sociaux ont soulevé, depuis le début de la semaine, la colère des délégués venus nombreux à ces assises spéciales.

Ces délégués, représentant 724 syndicats affiliés aux quatre fédérations — affaires sociales, enseignants, professionnels salariés et cadres, services publics — doivent maintenant présenter la même recommandation aux syndicats. Ce vote se tiendra lors d'assemblées générales dans les semaines à venir. La CSN compte 120 000 membres dans les secteurs public et parapublic.

Monique Simard, vice-présidente de la CSN et responsable de cette négociation, a rappelé que les syndicats de la CSN veu-

lent une convention collective, « mais ne signeront pas n'importe quoi ». Elle est convaincue que le gouvernement a de l'argent. Par contre, pour obtenir un contrat potable, les membres devront faire leur part. Au départ, cela veut dire « assister massivement aux assemblées générales pour rejeter les offres et réaffirmer notre volonté de négocier à partir de nos propres demandes ».

Essentiellement, ce rejet est fondé sur les affirmations syndicales suivantes: les offres du gouvernement — qui soutient ne pouvoir offrir plus dans le contexte économique actuel au Québec — maintiennent et même accentuent la dégradation des conditions de travail et des services provoqués par les décrets de 1982 et ignorent entièrement les revendications syndicales, notamment au chapitre de l'emploi.

Il y a eu peu d'interventions des délégués présents sur la question du rejet. Mais il ressort de quelques propos entendus hier que les syndiqués de la base sont passablement démobilisés. Peut-être parce qu'ils se sentent peu sûrs, ils tiennent à être bien informés des enjeux de cette sixième ronde de négociations. Ils considèrent aussi très important que la population connaisse leurs véritables conditions de travail et le pourquoi de leurs demandes.

Les délégués ont aussi approuvé un plan d'appui à la négociation qui prévoit pour avril une première évaluation des négociations qui doivent débiter, si ce n'est déjà fait, en mars. C'est aussi à ce moment-là que la CSN



Quelque 1 300 délégués des quatre fédérations du secteur public de la CSN ont manifesté, hier, devant les bureaux du premier ministre à Montréal.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

décidera s'il est opportun ou pas de demander la médiation, comme le prévoit la Loi 37.

Ils ont aussi réaffirmé la nécessité d'obtenir du gouvernement une table de négociation centrale, propre à la CSN, pour négocier certaines matières: les salaires, les primes, les régimes de retraite, les régimes d'assu-

rance, l'aménagement du temps de travail, les droits parentaux, les changements technologiques et autres. Les représentants des trois centrales CSN-FTQ-CEQ doivent rencontrer Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor, la semaine prochaine, notamment pour discuter de cette question.



Le terroriste

■ C'était en 64, rue de la Montagne, un après-midi, je m'ennuyais. Je me suis acheté une revue: *Revolution Québécoise*. C'était le premier ou le second numéro, je ne sais plus, j'ai feuilleté en prenant un café... J'ai trouvé les textes cuculs, pompiers, mal foutus, curé d'extrême-gauche. Je sortais justement de cette église prolétarienne-là et, comme souvent les nouveaux-défroqués, j'avais des envies irrépressibles de cracher dans le bénitier.

Il y avait le téléphone avec l'adresse de la revue, j'ai aussitôt appelé:

— Allô, je m'ennuyais, j'ai lu votre revue et...
— Et tu t'ennuies encore!

Je n'attendais pas ce genre de sourire. Celui que j'avais préparé était plus jaune:

— Dites-moi, je suis curieux de savoir, avez-vous découvert Marx dans une boîte de Cracker Jack ou au séminaire?

— T'es pas d'ici, je crois?

— Décidément vous êtes doué pour les grandes découvertes!...

— Puisque t'es si drôle, pourquoi ne viendrais-tu pas nous faire rire à domicile. On paie la bière quand le show est bon...

Pourquoi pas. J'avais noté: rue Champagnier près du cinéma Outremont...

— Ce sont les bureaux de la revue?

— Oui, mais c'est chez moi aussi.

— Vous êtes monsieur?

— Pierre Vallières...

Il a payé la bière. Il m'a raconté des choses. J'ai écouté. Je suis parti. Je suis revenu le lendemain, puis la semaine d'après, puis très souvent... Je n'allais plus du tout rue de la Montagne avec les autres immigrants. Vallières me racontait ce pays que j'habitais en touriste depuis deux ans, et que j'appelais bêtement l'Amérique. Il lui donnait d'autres noms comme Ahuntsic, Pointe Saint-Charles, Saint-Henri, Rosemont...

Un mois plus tard, je signais l'article le plus cucul, le plus pompier, le plus mal foutu du numéro trois, (ou deux, je ne sais plus), de la revue *Revolution Québécoise* (sous le pseudonyme Pierre Fortin, pour faire couleur locale! À l'époque, il ne fallait pas donner prise à la rumeur qui disait que c'était des communistes étrangers qui foutaient le bordel dans le pays!).

En passant, et je ne le mentionne que pour les annales, ce sont trois journalistes de LA PRESSE (alors en grève) qui ont fondé *Revolution Québécoise* en 1964: Vallières, Jacques-Yvan Guay et Jean-Claude Paquette. Auxquels s'étaient joints Charles Gagnon bien sûr, et Yves Laurendeau, le fils de l'autre...

■ Si je suis plus québécois qu'italien aujourd'hui, je le dois beaucoup à Pierre Vallières... Non attendez, j'exagère, québécois je le serais devenu de toute façon, je ne suis quand même pas si con... Non, ce que je dois à Vallières ce sont les raccourcis qu'il m'a montrés et qui m'ont fait gagner plusieurs années. Quelques cours d'histoires accélérés. Quelques cours de littérature aussi. C'est lui le premier qui m'a fait lire Arthur Buies et Ferron. Qui m'a présenté Miron, et Michel Chartrand...

À son procès, en 1968, le procureur de la Couronne m'a demandé: « Êtes-vous membre du FLQ, M. Foglia? »... (question de routine qu'il avait aussi posée à Gérard Pelletier et à René Lévesque, également témoins, ce jour-là). J'avais répondu comme eux: « Non Monsieur, je ne suis pas membre du FLQ ». Et c'était la vérité. Mais pour dire « toute » la vérité, il aurait fallu que je précise:

— Non monsieur, parce que Vallières ne me l'a jamais demandé...

S'il me l'avait demandé je l'aurais probablement suivi. Par affection et par amitié, bien plus que par affinités idéologiques...

Vallières ne m'a jamais convaincu d'autre chose, que de son honnêteté... C'est drôle de dire cela comme ça: « QUE de son honnêteté! » Comme si ce n'était rien, alors que de toute ma vie, je n'ai guère rencontré plus de dix personnes, dont je pourrais, à l'instant, dire autant.

J'ai perdu Vallières de vue, après 68. Mais j'ai quand même eu les virages qu'il a pris. Les idées qu'il a retournées... Moi ça ne m'a pas du tout dérangé. Même quand il est devenu écolo, ou militant gay... Sauf que je me suis chicané souvent à son propos, en particulier avec quelques bourriques intellectuelles qui se disaient trahies. Quelques tenants de la ligne dure, le cul bien au chaud: « Vallières c'est un pourri! C'est un salaud! »...

C'est pourtant simple de faire le portrait de Vallières: suffit de dessiner, n'importe comment, dans la marge d'une grande page blanche, le plus conventionnel des loosers magnifiques...

■ Non Vallières n'est pas mort. Je vous en parle seulement parce que samedi dernier, j'étais en train de lire LA PRESSE, quand je tombe sur la photo de Pierre dans un encadré, avec ce titre à côté: « J'ai expérimenté une rencontre personnelle avec le Christ »...

Je l'ai appelé.

— Comment c'est arrivé?

— Je méditais, j'essayais de penser à rien...

— Et t'as pensé à Dieu!...

— Bon, c'est ça, fais de l'ironie, je te reconnais bien là!

— C'est pas la question, mais maudite Pierre, écoutes-tu ce que tu me dis? Tu viens de dire, « Je méditais »... Et tu ne vois pas de relation de cause à effet là-dedans? As-tu remarqué que ces choses-là arrivent souvent en méditant? Très rarement en se lavant les pieds ou en mangeant du pâté chinois...

— Mais je ne t'ai pas dit que j'avais pensé à Dieu. J'ai parlé de rencontre...

— Quand ça?

— Il y a à peu près deux ans...

— Ou ça?

— Chez moi!

— Et ça a duré longtemps?

— Une fraction de seconde...

— Et tu ne l'as pas revu depuis?

— Non...

— Et t'es bien certain que c'était Dieu?

— Certain.

— À quoi il ressemble?

— Je ne sais pas. C'est une profonde douceur. Une profonde paix. Le sentiment d'être à l'intérieur de quelque chose...

— Et tu n'as pas le moindre doute? Tu as pu halluciner, l'inventer à force de l'espérer, un manière de mirage...

— Non, je n'attendais rien. Je n'étais absolument pas préparé à cela. Évidemment, dans une autre tradition, j'aurais probablement nommé autrement ce qui m'est arrivé, mais ici je te dis: j'ai rencontré Dieu...

Une fraction de seconde d'absolu et tout bascule. *Freakant*.
— Dis donc Pierre, penses-tu que ça pourrait m'arriver?

— Certainement. J'ai même l'impression que les mignaux sont plus exposés que les autres à une rencontre avec le Christ...

— Arrête! Pierre, sais-tu quoi?

— Non...

— Finalement, je crois que t'es vraiment un terroriste...

Retour à l'expéditeur

■ MUNICH (AFP) — Peter Boenisch, l'ancien porte-parole du gouvernement ouest-allemand devenu rédacteur-en-chef du magazine *Bunte*, a reçu dans son courrier la momie d'un Inca mort il y a quelque 600 ans.

Des employés du journal avaient dû aller retirer le volumineux colis à la gare de Munich, lundi, pour le ramener à la rédaction. Une lettre d'explication accompagnait le paquet, écrite par un imprimeur bavarois qui fait tous les ans des randonnées dans les Andes au Pérou.

Celui-ci voulait ainsi attirer l'attention du journal sur la pauvreté des Indiens vivant dans cette région, notamment un couple de paysans pour lequel il s'est pris d'amitié et qui doit reconstruire à chaque printemps sa cabane emportée par les inondations.

Peter Boenisch a promis à l'imprimeur que le journal donnerait \$3 600 à ses amis. Quant à la momie, qui a été analysée par des chercheurs, elle devrait être restituée à l'ambassade du Pérou à Bonn.



LES PRIX 1985 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

NOM DES PRIX: Prix du Conseil du Patronat 1985.

MONTANT DES PRIX: \$5.000 chacun.

OBJECTIFS DES DEUX PRIX: Rendre hommage à deux personnalités québécoises: a) l'une pour une réalisation personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec en 1985; b) l'autre pour une contribution personnelle et exceptionnelle à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec au cours de l'ensemble de sa carrière.

ÉLIGIBILITÉ: Toute personne résidant au Québec est éligible à l'exception des gens d'affaires toujours actifs et des personnalités politiques en fonction. À titre d'exemple, est éligible toute personne agissant à titre d'universitaire, de journaliste, de fonctionnaire, de commissaire industriel, d'enseignant, de chercheur, de dirigeant d'organisme, etc.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: Du 1er janvier au 1er mai 1986.

REMISE DU PRIX: Lors de l'Assemblée générale annuelle du C.P.Q., le 12 juin 1986.

MEMBRES DU JURY: Président: M. Jean-Marie Toulouse
École des Hautes Études Commerciales
Membres: M. Jacques Gagnon (Alcan)
M. Patrick O'Hara (IBM)
M. Claude Beauregard (Bell Canada)
M. Mario Bertrand (Brasserie Labatt)

MISE EN CANDIDATURE

Une personne est mise en candidature sur présentation d'une formule officielle délivrée par le secrétariat du C.P.Q. La candidature doit être appuyée et justifiée par au moins trois personnes. Le consentement écrit du (de la) candidat(e) est requis. Les noms des candidat(e)s ne seront pas rendus publics, sauf ceux des gagnant(e)s.

Pour renseignements: (514) 288-5161

MONTRÉAL AÉROPORT HILTON INTERNATIONAL DORVAL

Ça commence bien des vacances!

Notre emplacement est pratique: juste à côté de l'aéroport de Dorval. Vous pouvez donc vous relaxer en toute quiétude avant de partir, le lendemain. Pour vous accommoder, nous offrons un service de navette gratuit aller-retour à l'aéroport. Vous pourrez prendre un bon repas dans l'un de nos deux restaurants, siroter un cocktail à notre bar ou encore danser à notre discothèque. Stationnement gratuit, les samedi et dimanche, au Parc Aéro adjacent à l'hôtel.

Le Plan familial Hilton

Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge (maximum de 4 membres de la même famille par chambre).

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou appelez-nous au (514) 631-2411.

La taxe ne s'applique pas. Pourboires non compris.

SPÉCIAL DE FIN DE SEMAINE

34⁵⁰\$ par personne, chambre double.

En vigueur les vendredis, samedis ou dimanches soirs jusqu'au 28 décembre 1986. Selon la disponibilité.

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI



Renseignez-vous sur le budget fédéral 1986

COMPOSEZ SANS FRAIS le 1-800-267-0475, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous et aux Réseaux Infocentre participants.

Le rétablissement de la stabilité financière au Canada

La justice sociale: un bilan de réalisations

Un bilan de croissance et d'emploi

La gestion des dépenses publiques

Budget en bref

1-800-267-0475

Les dirigeants des organisations du taxi du territoire (les ligues) demandent au gouvernement du Québec, la semaine prochaine, de constater l'échec de sa politique et de remettre aux municipalités le contrôle de l'exercice de ce métier.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le président et directeur de la Ligue montrealaise de taxi A-11, l'une des plus importantes du territoire, M. Jean-Paul Hébert, a dit hier à LA PRESSE que la qualité du service aux usagers du taxi, particulièrement à Montréal, n'a cessé de se dégrader depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis que le contrôle général de l'exercice du métier est centralisé entre les mains des fonctionnaires de la capitale.

L'industrie du taxi demande à Québec de relever à nouveau de la compétence municipale

a dit le représentant des propriétaires de taxis, n'ont pas assuré, depuis 10 ans, ni par le biais de la Sûreté provinciale, ni par le moyen des polices municipales, l'examen périodique des véhicules ou la compétence des chauffeurs. De sorte que les Montréalais en sont maintenant réduits à se faire véhiculer par un parc automobile public de « très mauvaise qualité ». Les propriétaires de taxis, particulièrement ceux qui possèdent plusieurs véhicules,

les, a reconnu le porte-parole, offrent fréquemment et impunément un matériel roulant impropre à transporter des personnes humaines.

M. Hébert a dit qu'il présentera « en priorité » au ministre responsable du Transport, M. Marc-Yvan Côté, une requête, le 14 mars, réclamant la « décentralisation », au profit de la Communauté urbaine de Montréal, du contrôle du taxi. Il a expliqué que la centralisation à

Québec a été faite en 1973 par le précédent gouvernement Bourassa et qu'à cette date l'escouade policière municipale a été démantelée.

Depuis ce temps, a-t-il précisé, le système d'examen bi-annuel, effectué subrepticement aux postes mêmes, a été abandonné. Le gouvernement a bien établi, dans l'Est métropolitain, un lieu de contrôle, mais celui-ci ne s'intéresse qu'aux aspects de la sécurité des véhicules, pas à leur

nombreuses parmi les chauffeurs, notamment chez ceux qui sont à l'emploi de compagnies utilisant des véhicules d'occasion. Selon eux, l'état de ces automobiles est déplorable. M. Hébert confirme pour sa part que dans plusieurs cas les propriétaires de véhicules n'ont d'intérêt que pour le profit immédiat; qu'ils n'en ont aucun pour le service au public.

La surveillance de la qualité des véhicules, a dit M. Hébert, n'est pas étrangère à la conception même des véhicules. Un examen objectif, a-t-il dit, pourrait éventuellement conduire les propriétaires à faire l'acquisition de véhicules mieux conçus et plus sécuritaires pour les passagers et les chauffeurs.

Incidentement, le même Kirby a dessiné les voiliers de la société Voiliers Mirage, de Pointe-Claire, que le président fondateur Dick Steffen vend partout au Canada et aux États-Unis.

Yves Lamarre, le nouveau président des Industries Tanzer, de Dorion, a retenu les services du cabinet Joubert-Nivelt, architectes navals réputés, pour dessiner ses futurs voiliers. Les voiliers Tanzer existent depuis 20 ans.

Antoine Élie est le président-directeur général de la société Pélican International, de Laval, dont les pédalos de couleur jaune sont populaires tant aux États-Unis que dans plusieurs pays d'Europe.

La région montréalaise ne compte qu'un seul fabricant de planches à voile, soit Les Plan-

PROMOTION VEDETE

Apprêt et sceleur d'intérieur au latex.
Blanc 05-195
13,88\$
ou moins les 4 litres

Sous-couche d'intérieur pour email au latex.
Blanc 05-192
16,88\$
ou moins les 4 litres

Email semi-lustré d'intérieur au latex.
Blanc 05-100
16,88\$
ou moins les 4 litres

PROMOTION VEDETE

Teinture à bois opaque d'extérieur à l'alkyde.
Teintes au choix:
Noyer (07-068)
Séquoia (07-064)
Cèdre (07-066)
16,88\$
ou moins les 4 litres

Crown Craft UN PRODUIT DE CROWN DIAMOND

Brico Centre Inc. 2655, chemin Chamblay Longueuil TEL: 468-4424	Quincaillerie J.P. Berthelet 2534, Beauharnois Est Montréal TEL: 727-5009	Le Colori Maître 1875, rue Panama Brossard TEL: 465-2086 - 1675	Le Colori Maître 1439, rue Shevchenko LaSalle TEL: 365-2990
Coloration Paris Inc. 4449, rue Wellington Verdun TEL: 769-6071	J.P. Berthelet Quincaillerie 2193, Marie-Anne Montréal TEL: 525-4933	Quincaillerie J. Lebeault 193, rue St-Charles Ouest Longueuil TEL: 674-9923	

A. FORTIN TÉLÉVISION INC.

SONY Super Beta hi-fi SL H F-400
• Convertisseur, télécommande
• Recherche Beta Scan
• 6 programmes (7 ps)
PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

KV-1370
• Ecran Mirac Black antireflet
• Convertisseur, télécommande
54995\$

KV-1972
• 20" Trinitron
• Convertisseur 105 canaux
79995\$
69995\$

KV2783R 28"
• Ecran microblack
• Convertisseur, télécommande
• Décodeur MTS intégré
• Entrée directe audio/ vidéo
PRIX EN MAGASIN

STÉREO PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

Service à domicile fait par nos techniciens.

A. FORTIN ÉLECTRONIQUE

CENTRE ÉLECTRONIQUE COMPLET TV • VIDÉO • STÉREO
EN AFFAIRES DEPUIS 1949

47 OUEST, FLEURY 381-9261



Échos du Salon nautique

■ Bruce Kirby, le Montréalais qui a dessiné et fabriqué le fameux dériveur Laser de réputation mondiale, a maintenant vendu des franchises dans 12 pays.

Incidentement, le même Kirby a dessiné les voiliers de la société Voiliers Mirage, de Pointe-Claire, que le président fondateur Dick Steffen vend partout au Canada et aux États-Unis.

Yves Lamarre, le nouveau président des Industries Tanzer, de Dorion, a retenu les services du cabinet Joubert-Nivelt, architectes navals réputés, pour dessiner ses futurs voiliers. Les voiliers Tanzer existent depuis 20 ans.

Antoine Élie est le président-directeur général de la société Pélican International, de Laval, dont les pédalos de couleur jaune sont populaires tant aux États-Unis que dans plusieurs pays d'Europe.

La région montréalaise ne compte qu'un seul fabricant de planches à voile, soit Les Plan-



Un précoce « fervent de la Bourse » !
■ Au moment d'atteindre sa majorité, Philippe Olivier Simony Poirier (photographié dans les bras de son père), pourra profiter de son portefeuille d'actions de \$1 000 offert par LA PRESSE lors du récent Salon de l'épargne-placements de Montréal.



En 1973, au moment de sa fondation par Gilles Létourneau, Les Industries Espadon, de Princeville, employait cinq ouvriers. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 50 ouvriers dans ses quatre usines de Princeville, et elle est également propriétaire des Bateaux Peterborough, que Létourneau a achetés du groupe Alcan en 1983.

Trois hommes, Laurent Lauzon, René Pettit et Jacques Élie, de Lachute, veillent à la bonne marche de la société Thundercraft, l'un des plus importants fabricants de bateaux motorisés au Canada.

Le 27e Salon nautique, qui ferme ses portes dimanche, est le 20e que pilote Robert Charrette. Ce dernier a reçu cette année un coup de main de Lucie Desharnais, directrice-adjointe du Salon et de Roger Laporte. C'est le même Laporte qui nous informe de l'état de la situation de la circulation sur les ondes de CBF Bonjour! Le défile de modes a été placé sous la responsabilité de Martine Huot.

Au générique

■ Lors d'un récent voyage à Londres pour négocier une partie de la dette olympique, M. Jean Deschamps, président de la Régie des installations olympiques, s'est retrouvé devant le vice-président exécutif du consortium bancaire Crédit suisse-First Boston, un Québécois du nom de Campbell Gordon. Ce dernier parle un français impeccable, ce qui en surprendra probablement plusieurs lorsqu'ils apprendront qu'il est le fils de Donald Gordon, l'ex-président du Canadian National, tant contesté à l'époque pour ses prises de position à l'égard des francophones. L'attitude des francophones à l'endroit de leur père aurait incité les enfant Gordon à apprendre le français, ce qu'ils n'ont pas fait à moitié.

Le caricaturiste Girerd célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Les lecteurs de cette chronique et de LA PRESSE sont évidemment invités à lui souhaiter un joyeux anniversaire, à la condition de le faire avec humour.

■ Inauguration officielle aujourd'hui de l'exposition « Les femmes et les Hautes études commerciales ». Cette exposition est présentée dans le cadre des fêtes du 75e anniversaire des HEC, regroupées sous le thème Une affaire d'excellence.

Rappels aux âmes généreuses de la société de formules d'entreprises Moore Corp.: J. Ailyn Taylor, ex-président du conseil et ex-président de Canada Trust, et Charles Woodward, fondateur des magasins Woodward de Vancouver.

■ René Beauré, de Super-Ecran, est un homme comblé. La dernière campagne de débrouillage a permis à cette société de télévision payante d'augmenter de 11 000 le nombre de ses abonnés, alors que la même démarche, un an plus tôt s'était soldée par une augmentation de 4 000 clients seulement. Cependant, avec ses 120 000 abonnés (le seuil de la rentabilité avait été fixé à 105 000), Super-Ecran n'attend toujours que 10 p. cent des foyers québécois avec télévision par câble, contre 18 p. cent en Ontario, et 15 p. cent au plan national. Les possibilités sont donc exceptionnelles.

■ Michèle Pelletier, une jeune graphiste de Montréal, a mérité le Grand Prix Banque Nationale, pour avoir réalisé l'affi-



■ La Fondation canadienne des maladies du rein procéda hier au lancement de sa campagne des corporations. Placée sous la responsabilité de Marcel Cazavan, cette campagne a pour but de ramasser des fonds afin de soutenir les victimes et stimuler la recherche. Sur le photo, on peut reconnaître, de gauche à droite, André Larin, président du chapitre du Montréal-Métro, l'animateur de télévision Gaston L'Heureux, président honoraire de la campagne, tenant dans ses bras la petite Hélène Thiébaud, âgée de 8 ans, qui a subi avec succès une transplantation de reins, et Raymond Girard, président de l'association provinciale.

de gagnante du concours de la Foire internationale de Montréal. M. Gilles Mercure, président et chef des opérations de la banque, lui a remis un chèque de \$5 000. Le chèque de \$2 000 pour le deuxième prix est allé à Bernard Klisel, graphiste associé à Hydro-Québec depuis 20 ans, tandis que Frédéric Metz, professeur à l'UQAM depuis 1977, recevait le troisième prix d'une valeur de \$1 000. Le jury était présidé par M. Jean-Paul L'Allier. La Foire internationale sera présentée au Parc olympique du 7 au 13 octobre prochain.

Il ne faut jamais se fier complètement à la mémoire de ses collègues de travail comme je viens de l'apprendre à mes dépens. C'est évidemment Édouardina Lesage et non Laure Hurteau qui a rédigé le Courrier de Colette pendant des décennies dans les pages de LA PRESSE, et Laure Hurteau a été la deuxième titulaire (à partir de 1956) d'une chronique du genre.

À DIMANCHE

ANNÉE,

APRÈS ANNÉE,

TOYOTA EST LA FIABILITÉ MÊME AU CANADA.

DISTINCTION DE FIABILITÉ POUR LA VOITURE USAGÉE

DÉCERNÉE À TOYOTA CANADA INC. POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE EXCEPTIONNELS DE LA TOYOTA COROLLA ANNÉES-MODÈLE 1980, 1981, 1982 ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES 1983

DISTINCTION DE FIABILITÉ POUR LA VOITURE USAGÉE

DÉCERNÉE À TOYOTA CANADA INC. POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE EXCEPTIONNELS DE LA TOYOTA CELICA ANNÉES-MODÈLE 1981, 1982, 1983 ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES 1984

DISTINCTION DE FIABILITÉ POUR LA VOITURE USAGÉE

DÉCERNÉE À TOYOTA CANADA INC. POUR LES PERFORMANCES ET SERVICE EXCEPTIONNELS DE LA TOYOTA COROLLA ANNÉES-MODÈLE 1982, 1983, 1984 ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES 1985

Les résultats officiels du sondage le plus récent de l'Association canadienne des automobilistes sur la durabilité des véhicules, englobant 142 modèles de voitures, ont été dévoilés. Avec plus de 15 000 questionnaires retournés, Toyota se voit décerner la "Distinction de fiabilité pour la voiture usagée" pour la troisième année consécutive!

La grande gagnante cette année, la Corolla, remporte donc pour la deuxième fois cet honneur. Voici d'ailleurs deux des principales raisons de cette victoire. 91% de tous les propriétaires de Corolla se disent très satisfaits de leur voiture, compte tenu du prix d'achat, du coût d'opération et de la faible fréquence des réparations. 94% des propriétaires de Corolla affirment qu'ils feraient le même choix s'ils avaient la possibilité de revenir au jour même de leur achat.

La Corolla est gagnante sur toute la ligne parce qu'elle vous offre une fiabilité et une valeur que la plupart des propriétaires de voitures disent retrouver avec tous les modèles Toyota. En fait, selon le sondage de la CAA, aucune autre japonaise, ni "les 4 Grands" américains ou les principales marques européennes (incluant Volkswagen et BMW) ne se classent à un rang aussi élevé que Toyota pour ce qui est de la satisfaction du propriétaire ou de la fidélité à la marque.

Toyota Canada Inc. et ses concessionnaires à travers le Canada sont heureux d'accepter la "Distinction de fiabilité pour la voiture usagée" pour la troisième fois. C'est ce qui prouve qu'au Canada, Toyota fabrique les voitures. Les camionnettes et les fourgonnettes qui sont la fiabilité même, année après année!

QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!

TOYOTA

SONDAGE GALLUP

POUR TRAITER DES PROBLÈMES MONDIAUX

La moitié des Canadiens fait confiance aux USA

L'opinion canadienne est partagée en deux groupes à peu près égaux touchant la confiance à l'égard des États-Unis pour traiter avec sagesse des problèmes mondiaux.

Actuellement environ la moitié des Canadiens disent avoir une grande confiance ou une confiance raisonnable à l'égard des États-Unis (47 p. cent), mais 43 pour cent des gens n'ont que peu de confiance et 4 p. cent n'ont aucune confiance.

Comme ce fut le cas dans les sondages précédents, les Québécois sont les plus sceptiques à l'égard des États-Unis, seulement 27 p. cent d'entre eux exprimant une bonne confiance. Dans la région de l'Atlantique, en Ontario et dans la région des Prairies, la majorité des

gens font confiance aux États-Unis.

Les résultats du dernier sondage sont fondés sur 1 052 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, au début du mois de janvier. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent dans 19 fois sur 20.

Le tableau ci-dessous donne le résultat de sondages effectués depuis 1977. Dans chaque cas, la question posée était la suivante :

« À quel point avez-vous confiance en l'habileté des États-Unis à traiter des problèmes actuels du monde — une très grande confiance, une grande confiance, peu ou très peu de confiance? ».

	Grande ou bonne confiance	Peu ou très peu de confiance	Aucune confiance*	Sans opinion
Dans l'ensemble				
Janvier 1986	47%	43%	4%	7%
Février 1985	55	37	3	7
Janvier 1984	45	48	3	4
Mars 1983	50	39	3	9
Février 1982	42	45	4	9
Février 1980	63	28	3	7
Novembre 1979	47	40	4	9
juillet 1977	51	35	4	10
Selon les régions en 1986				
Atlantique	66	25	3	6
Québec	27	58	3	12
Ontario	55	38	3	4
Prairies	52	35	6	7
C.-Britannique	43	48	5	4

* Les interviewés ont pris eux-mêmes l'initiative de faire cette réponse. A noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Entente partielle aux Postes

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des Postes a conclu une entente de principe avec le syndicat des facteurs sur la question de la sécurité d'emploi, un point majeur des négociations.

Le médiateur fédéral, Bill Kelly, qui a annoncé hier la conclusion de l'accord sur cette question, a précisé qu'en dépit des progrès réalisés durant le dernier sprint de négociation, plusieurs sujets de désaccord demeuraient encore à être résolus.

Il n'a pas précisé quels points de litige devaient encore être réglés, mais il s'est dit optimiste quant au déroulement ultérieur des pourparlers.

Les 21 000 facteurs canadiens sont en mesure de déclencher une grève légale depuis minuit hier soir, et les négociations se sont poursuivies sans arrêt depuis mardi matin afin d'éviter le débrayage.

La stratégie syndicale prévoit des grèves locales, suivies de grèves régionales et d'un débrayage national si nécessaire.

Si la menace de grève se concrétise, les facteurs continueront à livrer les chèques de pension de retraite, d'allocations familiales et d'assurance-chômage.

Hier après-midi, le médiateur Bill Kelly n'était pas en mesure de prévoir si une entente globale interviendrait avant l'échéance de la grève.

Le président du syndicat des facteurs, Robert McGarry, et les autres membres de l'équipe de négociateurs syndicaux, étaient eux aussi peu loquaces à ce sujet.

Mais le porte-parole de la Société des Postes, John Caines, croyait qu'un règlement était encore possible.

FLÉTAN

Poisson à la délicate chair blanche, pesant de 2 lb à plus de 150 lb, originaire de la côte est et de la côte ouest du Canada. Le flétan de l'Atlantique est censé être plus tendre et plus savoureux que son homonyme du Pacifique. Nos fournisseurs nous appellent dès que les capitaines indiquent quelles sont leurs prises et nous choisissons les poissons les plus frais, pesant de six à quinze lb. Les poissons nous sont ensuite expédiés directement et nos chefs préparent ce mets de choix à la commande. Cette semaine seulement, le dîner complet «table d'hôte» au flétan coûte

\$15⁹⁵

Il comprend soupe ou hors-d'oeuvre, délicieuse salade Pavillon, choix de pommes de terre, dessert maison et café.

Pour votre commodité, nous offrons le stationnement GRATUIT dans le garage de l'Alcan, sur la rue Stanley.



Le Pavillon de l'Atlantique

1188 ouest, Sherbrooke, maison Alcan. - ouvert tous les jours des midi - Le dimanche dès 17 h. Principales cartes de crédit acceptées - Téléphone 285-1636 Stationnement gratuit - Garage Alcan - Entrée rue Stanley

GRAND SPÉCIAL D'OUVERTURE

au Centre Laval le jeudi 6 mars

La Tannerie ouvre une autre succursale pour mieux vous servir.



MITAINES ou PANTOUFLES
en peau de mouton

la paire

\$10

Vestons en cuir et suède
pour hommes et femmes

à partir de

\$75

MANTEAUX LONGS EN PEAU D'AGNEAU
pour hommes et femmes

à partir de

\$499

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

LA TANNERIE





9345, rue Saint-Laurent 387-8013 Centre Laval 687-4224
Place Laurier (Québec) 658-1834

Grand soldes d'ouverture



d'une nouvelle salle de montre unique à Montréal.

Escompte d'ouverture à partir du jeudi 6 mars jusqu'au 31 mars sur:

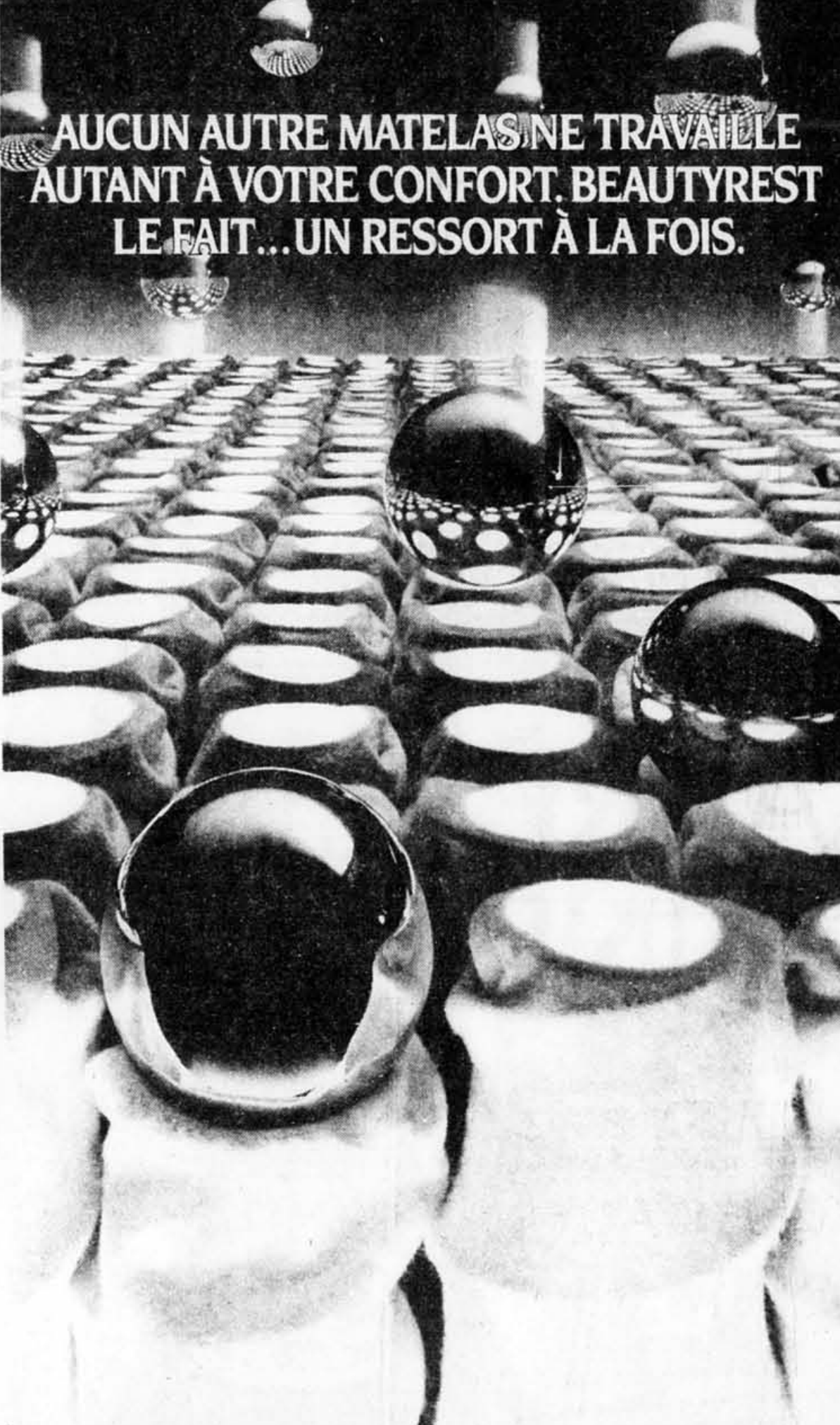
- Baignoires • Bains tourbillons
- Appareils sanitaires • Robinetterie
- Accessoires de salles de bains

Aussi vaste choix de tuiles de marbre naturel



9151, BOUL. ST-LAURENT 382-7330

AUCUN AUTRE MATELAS NE TRAVAILLE AUTANT À VOTRE CONFORT. BEAUTYREST LE FAIT... UN RESSORT À LA FOIS.





SIMMONS* PRÉSENTE CONTOUR-FLEX:
Le nouveau procédé Contour-Flex révolutionne la fabrication de nos matelas Beautyrest.
Désormais, chaque ressort ensaché individuellement travaille plus fort que jamais pour vous procurer le confort qu'aucun autre matelas ne pourrait égaler.
Ce matelas Beautyrest est déjà dans les magasins, où vous pouvez en demander la démonstration.
Venez vous-même constater combien un matelas peut être confortable. Ensemble matelas et sommier (lit jumeau): à partir de

760\$**

*M.C. de Simmons

**Certains marchands pourraient vendre moins cher.

SIMMONS BEAUTYREST. LA DYNAMIQUE DU CONFORT.

<p>GERMAIN LARIVIÈRE (1970) LIMITÉE 4060, boul. Laurier Est Ste-Rosalie, Québec J0H 1E0</p>	<p>GILLES BOISVERT MEUBLES INC. 231, rue King Ouest Sherbrooke, Québec J1R 1P8</p>	<p>LA MAISON DU MATELAS INC. 6350, rue St-Hubert Montréal, Québec H2S 2K2</p>	<p>BELMONT FURNITURE 8879, avenue Montford Montréal, Québec H4M 1H1</p>	<p>GÉRARD LAFRANCE INC. 3441, rue Jean-Talou Est Montréal, Québec H2A 1E1</p>	<p>MEUBLES JACQUES BIGRAS INC. 586, boul. Savoy St-Eustache, Québec J7R 8A8</p>
<p>MEUBLES DENIS RIEL INC. 1470, rue St-Paul Nord Farnham, Québec J2N 1W8</p>	<p>CORBAIL ÉLECTRIQUE 7066, rue St-Hubert Montréal, Québec H2R 2W5</p>	<p>M.D. VAILLANCOURT 2400, Le Corbusier Laval, Québec H7S 2H2</p>	<p>PIERRE LEFEBVRE INC. 11187, rue Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles, Québec H1B 2J8</p>	<p>MOBILIER LAURENTIN INC. 734, boul. Curé-Labellie Chamader, Laval, Québec H7V 3T8</p>	<p>LES AMEUBLEMENTS J.C. PERREault S. boul. René-Henri St-Roch-de-l'Acadie, Québec J0K 2H0</p>
<p>GUY MOQUIN CIE LIMITÉE 462, boul. Ste-Elizabeth Laprairie, Québec J0R 1L9</p>	<p>FOYER DU MATELAS DE PIERREFONDS INC. 12071, boul. Gouin Ouest Pierrefonds, Québec H8Z 1L5</p>	<p>MAISON DU MEUBLE NON-PEINT 340, rue Notre-Dame Repentigny, Québec J0E 3B2</p>	<p>AMEUBLEMENT ANDRÉ PERREault INC. 3960, rue Bélanger Est Montréal, Québec H1X 1B1</p>	<p>AMEUBLEMENT CONRAD CLAVEL 107, rue St-Georges St-Jérôme, Québec J7Z 4Z1</p>	



Solde L'AN

SANS INTERÊT

1 AN POUR PAYER SANS INTERÊTS * SUR ITEMS

PHILIPS

TÉLÉVISEUR NOIR ET BLANC 12"

- 100% transistorisé
- syntonisation UHF-VHF

\$69⁹⁹

RCA

TÉLÉCOULEUR 14"

- Syntonisation VHF-UHF
- auto-couleur
- 100% transistorisé

MODÈLE EKR-330

Était: ~~\$299.99~~

\$247⁹⁹

ZENITH

CAMÉRA ET MAGNÉSCOPE À CASSETTE VHS COMBINÉS DANS UN MÊME APPAREIL

Modèle VM6000

GRATUIT \$1000 en location de films

RABAIS \$500

ÉTAIT ~~\$1,499.99~~

MAINTENANT \$988⁹⁹

ÉTAIT ~~\$1,149.99~~

- Viseur électronique permanent instantanément la lecture sur place
- Haute sensibilité, décalages réduits pour prises de vue nécessitant aussi peu que 15 lux
- Objectif zoom 6X automatique / manuel à rendement élevé, avec possibilité de réglage macro-foyer.
- Commandes automatiques de l'équilibre des blancs et du diaphragme.
- Fonctionnement sur C.A., bloc d'alimentation ou adaptateur pour batterie d'automobile
- Visionnement rapide automatique
- Réglage rapide avant ou arrière à 3 fois la vitesse normale
- Poids: 4,3 lb

RCA

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle FKR-425

- Syntonisation VHF-UHF
- 100% transistorisé
- Auto-couleur

\$347⁹⁹

Emerson

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle ECR-211

- Télécommande 12 fonctions
- Syntonisation 12 présélections

\$399⁹⁹

ColorTrak RCA

MONITEUR COULEUR 20"

- Télécommande à 22 fonctions
- Entrée audio / vidéo
- Réglage couleur et contraste automatiques
- Affichage à l'écran

FKR-480

GRATUIT \$500 en location de films

Était: ~~\$174.11~~

Prix Saucier: ~~\$599.99~~

\$399⁹⁹ x 12 mois

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle PC-2063

- Syntonisation électronique 127 canaux
- Télécommande accès direct à 20 fonctions
- Ecran «Quintrix»
- Système «Color Pilot»
- Affichage à l'écran

Était: ~~\$283.11~~

Prix Saucier: ~~\$699.99~~

\$399⁹⁹ x 12 mois

GRATUIT \$500 en location de films

ELECTROHOME

MONITEUR COULEUR 20"

- Entrée audio-vidéo
- Télécommande à 18 fonctions
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Tube-image bleu optique

Modèle 48-CB14

GRATUIT \$500 en location de films

Versement comptant: ~~\$228.61~~

Prix Saucier: ~~\$649.99~~

\$399⁹⁹ x 12 mois

ELECTROHOME

TÉLÉCOULEUR 14"

Modèle 33CC 11

- Télécommande accès direct
- Ecran bleu optique
- Syntonisation électronique 12 canaux

Versement comptant: ~~\$272.41~~

Prix Saucier: ~~\$469.99~~

GRATUIT \$500 en location de films

\$199⁹⁹ x 12 mois

Emerson

MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VCR-910

- Accès frontal
- Télécommande 9 fonctions à infrarouge
- Programmable 4 / 14 jours
- Syntonisation électronique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant: ~~\$191.61~~

Prix Saucier: ~~\$549.99~~

\$339⁹⁹ x 12 mois

RCA

MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VLT-471

- Télécommande à infrarouge
- Programmation jusqu'à 1 an / 8 événements
- Syntonisateur électronique à multibande
- Affichage à l'écran
- Rebobinage automatique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant: ~~\$283.11~~

Prix Saucier: ~~\$699.99~~

\$399⁹⁹ x 12 mois

ELECTROHOME Hi-Fi

MAGNÉSCOPE VHS HI-FI

Modèle AVR8-38

- Stéréo HI-FI
- Accès frontal
- Télécommande 25 fonctions à infrarouge
- Rebobinage automatique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant: ~~\$296.11~~

Prix Saucier: ~~\$799.99~~

\$479⁹⁹ x 12 mois

SHARP

MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VC-388

- Stéréo Dolby
- 8 programmes / 14 jours
- 4 têtes
- Effets spéciaux complets
- Syntonisation électronique 139 canaux

4 TÊTES STÉRÉO

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant: ~~\$441.11~~

Prix Saucier: ~~\$899.99~~

\$449⁹⁹ x 12 mois

HITACHI

MONITEUR COULEUR 21"

Modèle CT-2000

- Entrée et sortie audio / vidéo
- Écran haute résolution
- Commande des basses et des aiguës
- Entrée RGB
- Télécommande à 18 fonctions

2 haut-parleurs inclus

GRATUIT \$500 en location de films

Mobilier en option \$99⁹⁹

Versement comptant: ~~\$541.11~~

Prix Saucier: ~~\$999.99~~

\$519⁹⁹ x 12 mois

HITACHI

TÉLÉCOULEUR 28"

Modèle TE-4400

- Style contemporain
- Filtre de décodage
- Lampe-écran entièrement carrée
- Deux prises d'entrée audio / vidéo
- Commande des graves et des aiguës
- Son stéréo

GRATUIT \$500 en location de films

SON STÉRÉO

Versement comptant: ~~\$544.11~~

Prix Saucier: ~~\$1599.99~~

\$999⁹⁹ x 12 mois

Quasar

CAMCORDER CAMÉRA VIDÉO

Modèle VM-10K

- Sensibilité 10 LUX
- Ouverture focale de F 1.2
- Enregistrement de 2 heures et 40 minutes
- Viseur électronique
- Équilibre automatique du blanc
- Mise au foyer automatique

GRATUIT \$1000 en location de films

\$1299⁹⁹ x 12 mois

Versement comptant: ~~\$511.11~~

Prix Saucier: ~~\$1899.99~~

HITACHI

ÉCRAN GÉANT 45"

Modèle CT-4531

- Télécommande accès direct
- Entrée audio / vidéo
- Commande des basses et des aiguës
- Syntonisation électronique 120 canaux

GRATUIT \$500 en location de films

Versement comptant: ~~\$1710.11~~

Prix Saucier: ~~\$2999.99~~

\$1299⁹⁹ x 12 mois

80 MOIS DE GARANTIE

LA TRANQUILLITÉ AU FOYER

J.M. SAUCIER VOUS OFFRE LA TRANQUILLITÉ AU FOYER GRÂCE À SA GARANTIE DE 80 MOIS POUVANT COUVRIR LES PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ET LE SERVICE À DOMICILE MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT

SERVICE 5 ÉTOILES

- UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS DIPLOMÉS
- UN ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ULTRA MODERNE DÉPASSANT LES NORMES
- UN SERVICE AUTORISÉ SUR GARANTIE DES PLUS GRANDES MARQUES
- RÉPARATIONS SUR APPARELS HORS GARANTIE
- FLOTTE DE CAMIONS POUR SERVICE À DOMICILE

GRATUIT \$1000 DE LOCATION DE FILMS

Une valeur de \$100 à \$1000 applicable sur la location de films de notre club vidéo à l'achat d'un vidéo et/ou d'un téléviseur de \$500 et plus.

PLUS DE 3000 FILMS VHS FRAIS D'INSCRIPTION \$20

Le Super Marché de l'Électronique®

POINTÉ-CLAIRE

971, boul. St-Jean nord, 694-9180 (près du restaurant Chi-Chi)

MONTRÉAL

10090, St-Laurent, 389-3541

LONGUEUIL

2904, chemin Chambly, 651-0070

SHERBROOKE

2144, o. King, 563-9191

LES PRIX TOMBENT

VM-6000



LA CAMÉRA TOUT EN UN!

- Caméra + piles + enregistreuse + cassette en un seul appareil autosuffisant de 2.5 kilos!

Peut se brancher sur un téléviseur pour une **projection immédiate!**

NOUVEAU BAS PRIX: 988\$

Était: 1599\$

21" ou 27"



XBR

Rédefinit le standard de la télévision

SONY

- Définition 640 x 200 RGB toutes les avances techniques les plus novatrices:

***EN PROMOTION EN STOCK**

*Détails sur place

CS 1960



MITSUBISHI

- 105 canaux
- Moniteur haute résolution
- 20"
- Télécommande sans fil

649\$

Était: 699\$

Vidéo HS-328 □ 8 prog. / 14 jours □ 105 canaux □ Télécommande sans fil

+ 52 FILMS GRATUITS DE NATIONAL VIDEO

549\$

+ GARANTIE 3 ANS
Pièces et main-d'oeuvre à 39.95\$
Un RABAIS de 30.00\$
Reg. 69.95\$

MT-2550



HITACHI

- 20"
- 105 canaux
- Cabinet en bois
- Télécommande sans fil

***GARANTIE 5 ANS**
Pièces et main-d'oeuvre incluses!

649\$

+ GARANTIE 5 ANS
Pièces et main-d'oeuvre incluses
*une économie de 69.95\$

DES RABAIS SUR TOUT LE STOCK EN MAGASIN

50 VIDÉOS, 75 TÉLÉVISEURS, 25 FOURS À MICRO-ONDES EXPOSÉS ET EN PROMOTION

SPEC

Grand Choix, petits prix

8390, ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-1122 / 4636
5916, BÉLANGER (coin Lacordaire) 256-7571

Les travailleurs de l'amiante manifestent devant l'ambassade US

OTTAWA (PC) — Environ 500 travailleurs et défenseurs de l'amiante du Québec et d'ailleurs au pays ont manifesté hier devant l'ambassade des États-Unis pour protester contre l'intention de l'Agence américaine de l'environnement d'interdire le produit.

Les principaux porte-parole des villes québécoises de l'amiante, les maires des municipalités d'Asbestos, Thetford Mines, Black Lake, Richmond et Coleraine, ainsi que des gens de la mine d'amiante de Cassiar en Colombie-Britannique, se sont rendus rencontrer l'adjoint de l'ambassadeur américain M. Ross, pendant que les travailleurs manifestaient bruyamment et dans un ordre exemplaire de l'autre côté de la rue.

pluies déployés par les manifestants et les affiches brandies de l'autre côté de la rue indiquaient très bien qu'il s'agissait d'une allusion au dossier des pluies acides et dans lequel le gouvernement se fait tirer l'oreille par les Canadiens.

A sa sortie de l'ambassade, le principal porte-parole et maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, a indiqué qu'il avait été bien reçu par les représentants du gouvernement américain.

dent et défendent avec vigueur leur point de vue et leur produit.

Après les États-Unis, ce fut le tour du gouvernement du Canada de recevoir la visite des gens de l'amiante qui n'ont eu qu'à traverser la rue pour se rendre, dans l'ordre et en chantant des slogans, devant la porte centrale du Parlement.

Ils ont été chaleureusement accueillis par le ministre d'État aux Mines, Robert Layton, un ardent défenseur du dossier de l'amiante, par le ministre des Communications et député de Frontenac, Marcel Masse, et par le libéral de Richmond-Wolfe, Alain Tardif.

Les visiteurs ont remis au représentant du gouvernement américain un sachet d'amiante, en même temps qu'un long communiqué expliquant la position canadienne.

« Ils ont eu la décence de nous rencontrer, a-t-il souligné, ils ont dit comprendre notre point de vue sans pour autant le partager. » Et, bien sûr, ils ont accepté, mais du bout des doigts, le sachet d'amiante.

Puisqu'il y aura des audiences publiques sur le sujet de l'amiante en avril prochain à Washington, les Américains ont suggéré à leurs visiteurs de faire les pressions nécessaires pour que des représentants canadiens s'y ren-

« Au nom des travailleurs et des communautés minières d'Asbestos, Black Lake et Thetford Mines, au Québec, de Cassiar en Colombie-Britannique et de Baie-Verte à Terre-Neuve, dis-ait la missive, nous vous demandons de transmettre au gouvernement des États-Unis notre profonde inquiétude et nos protestations énergiques à l'égard du projet de l'Environmental Protection Agency (EPA) visant à bannir l'amiante et les produits à base d'amiante. »

« Le nez » Lachance dépose à l'enquête des Hell's

Proposition injuste

Pour les porte-parole du lobby pro-amiante québécois et les manifestants qui chantaient à l'extérieur de l'ambassade située directement devant le Parlement canadien, la proposition de l'EPA est totalement injuste et arbitraire et ne repose sur aucun fondement scientifique ou médical.

SHERBROOKE (PC) — Un 69e et dernier témoin de la couronne a déposé pendant toute la journée, hier, à l'enquête préliminaire des accusés du quintuple meurtre au premier degré de membres de l'ancien chapitre de Laval des Hell's Angels.

On ne peut cependant pas publier sa déposition à cause de l'ordonnance de non publication de la preuve qui frappe cette enquête présidée par le juge Laurent Dubé, de la cour des sessions de la paix.

« Le nez » a été décrit dernièrement comme étant un délateur de la police.

« Nous sommes convaincus, ajoutait le document remis aux Américains, qu'en réalité l'EPA se sert de l'amiante comme d'un bouc émissaire commode pour masquer son inaction devant des atteintes infiniment plus sérieuses à notre environnement. »

Il s'agit de Gilles « Le nez » Lachance, 38 ans, les cheveux argentés, l'allure sportive, la tenue mal assortie, qui a bénéficié récemment d'un abandon des procédures intentées contre lui.

L'enquête, qui dure maintenant depuis 46 jours, a été ajournée au 14 avril parce que l'un des défenseurs, Me Léo-René Maranda, sera retenu dans un procès devant jury pour une cause concernant trois homicides.

Les porte-parole présents dans le bureau du diplomate américain n'ont pas précisé leur accusation, mais les nombreux para-

Ce témoin, qui porte une cagoule pendant ses déplacements, est arrivé caché dans le fond d'une voiture banalisée et escorté par six agents du Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec.

Sa voix tremblait quand il a entrepris son récit.

Le chien renifleur de dynamite et d'armes à feu Erko a été lâché pour la deuxième fois dans la salle d'audience avant la reprise d'hier même si des scellés avaient été apposés sur les portes pour la nuit.

CLIENTS MICROCOM SAUTEZ AU COMPATIBLE IIe^{md}

Si vous possédez un ordinateur compatible Microcom-Apple ou un ordinateur Apple^{md} et que vous souhaitez utiliser les programmes Appleworks^{md} ou d'autres programmes Apple IIe^{md}, il vous est maintenant possible de passer au nouveau Microcom IIe^{md}.

- Vous pouvez vous procurer un **TOUT NOUVEL ORDINATEUR MICROCOM IIe^{md}** en l'échangeant contre votre ordinateur actuel, Microcom^{md} ou Apple^{md} en état de marche.
- Vous obtenez une **GARANTIE COMPLÈTE DE 12 MOIS** sur le nouvel ordinateur.
- Vos entraînements à disques et vos cartes d'interface sont entièrement compatibles grâce à ce changement. Cependant, la carte à 80 colonnes (total 128 K) pour le nécessaire l'enlèvement de la carte actuelle à 80 col. de l'élément de trame #3 pour obtenir le Ram 128 K.

OFFRE VALABLE POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

a) Échange d'un Microcom^{md} ou Apple 64 K^{md} comme ci-dessus



GARANTIE DE 12 MOIS SUR TOUS PRODUITS LISTES

b) Échange d'autres marques compatibles 64 K en état de marche **\$449**

c) Échange de carte Microcom ou Videx^{md} 80 col. pour carte 80 col. IIe. **\$69**

\$349

MICROCOM-XT LECTEUR COUPLE MODÈLE 8 FENTES

Incluant mémoire principale 256K, 8 éléments de trames et disques rigides BIOS (modèle avec disque rigide disponible), 2 entraînements pour disques souples, 360 K Silentyper, porte pour expansion parallèle, compatible IBM^{md}, clavier amélioré, genre à couvercle pivotant et boîtier anti-égratignures, prise pour traitement en simultané numérique 8087, disque rigide 130 watts (4 prises), adaptateur pour graphiques couleur ou monochromes inclus et nombreuses autres caractéristiques incluses dans l'équipement standard. Tout ceci constitue l'équipement compatible IBM^{md} de la meilleure qualité sur le marché.

EN SOLDE \$2195*

*Garantie prolongée et installation sur place, service disponible.

MICROCOM XT à partir de \$1,899 seulement

DISQUE RIGIDE 10 MEG

Inclus: câbles de contrôle et installation avec l'achat du Microcom-XT, 256K ci-dessus. **\$699**

JOURS D'AUBAINS DU CLUB D'ÉVALUATION DE LOGICIELS R&R

ACHETEZ 2 DISQUETTES OBTENEZ-EN 1 GRATUITE	ACHETEZ 4 DISQUETTES OBTENEZ-EN 2 GRATUITES	ACHETEZ 5 DISQUETTES OBTENEZ-EN 3 GRATUITES	ACHETEZ 6 DISQUETTES OBTENEZ-EN 4 GRATUITES	ACHETEZ 7 DISQUETTES OBTENEZ-EN 5 GRATUITES
---	--	--	--	--

AU CHOIX DES MEMBRES, ÉVALUATION DE LOGICIELS POUR IBM^{md}, MAC^{md} ou APPLE^{md}
OFFRE SUJETTE À CESSATION SANS AVERTISSEMENT PRÉALABLE

MICROCOM

SIEGE SOCIAL ET MAGASIN: 2060, autoroute Transcanadienne, Tél. 683-4030

CENTRE-VILLE: 4142, rue Sainte-Catherine ouest (en face de Westmount Square), Tél. 931-0183

OTTAWA: 107, Colonnade, Ottawa, Tél. 727-1650

MICRO-ORDINATEURS: 5512, rue Jean-Talon est, Montréal, Tél. 255-3799

291, boul. de la Concorde est, Laval, Tél. 667-4971

Le Solliciteur du Québec va se pencher sur la « grève de la faim » des détenus de Bordeaux

(PC) — La « grève de la faim » des détenus de la section « C » du Centre de détention de Montréal, qui entre aujourd'hui dans sa troisième journée, sera à l'ordre du jour de la rencontre prévue en matinée à Québec entre le Solliciteur général Gérard Latulippe et le Procureur du citoyen Yves Labonté.

Prévue depuis quelque temps, cette réunion devait au départ permettre aux deux parties de faire le point sur les recommandations du Protecteur du citoyen touchant les institutions pénitentiaires du Québec, notamment celle de Bordeaux, où les prévenus de la section « C » poursuivent depuis lundi soir ce que l'administration appelle « une diète », déclenchée une heure avant l'arrivée d'une quinzaine d'évêques du Québec en visite à l'institution pénitentiaire québécoise.

Chez les détenus, on voit les choses autrement. Hier, un représentant du Comité des droits des détenus s'est rendu à l'institution, où des membres de la section « A » se sont joints momentanément au mouvement de grève. Par ailleurs, la veille, un jeune homme de 25 ans, Normand Berubé, était trouvé pendu dans sa cellule.

« La grève de la faim se poursuit toujours et le Solliciteur gé-

néral est au courant de la situation. On a bon espoir que les pressions donnent des résultats », a indiqué hier Me Vincent Rose, avocat des 185 détenus, qui continueront toute la semaine à n'ingurgiter que des liquides tant que leurs conditions de détention ne s'amélioreront pas.

Pour l'administration du pénitencier, ce mouvement de contestation ne changera rien à la situation. M. Arthur Fauteux, adjoint au Directeur des programmes, affirme que le régime de vie dans la section « C » en vigueur depuis 1980 ne sera pas modifié et qu'il est plus sévère que pour le reste de la population carcérale parce que les prisonniers qui s'y trouvent constituent de cas problèmes.

Ce sont en fait des durs à cuir et des détenus connaissant des difficultés d'adaptation qui sont cantonnés à la section « C » de l'institution. Dans toute la prison sont incarcérés 900 hommes condamnés à des peines de prison inférieures à deux ans moins un jour. Plusieurs d'entre eux se disent victimes, d'exactions commises par le personnel de l'institution. Aussi, leur avocat s'est-il adressé depuis le début de l'année au directeur du pénitencier, au Protecteur du citoyen, au Solliciteur général et même au président de la Corporation des médecins.

VENTE HABITS SUR MESURE



Croisés. Simples. Veston/Pantalon
À partir de **350\$**
Tissus légers de printemps et d'été
Date limite: le 30 mars 1986

GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert
271-5771
VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

SONY présente sa **Vente à prix DÉGEL** chez Magic Touch TV

LA TOUCHE MAGIQUE TV

Télécouleur KV-1972R **MIRRORBLACK 20PO**
● Image TRINITRON, MIRRORBLACK
● Haut contraste, tube usage à basse réflexion
● Circuits à capacité stéréophonique
● Système à 181 canaux
● Télécommande à 5 fréquences Express
PRIX SPECIAL DÉGEL

Télé couleur **XBR 27" et 21"**
● Moniteur récepteur TRINITRON à haute résolution
● Télécommande 10 touches «Express Commander»
● Haut-parleurs à haute fidélité
● Décodeur multi-stations intégré
PRIX SPECIAL DÉGEL

Magnétoscope SUPER BETA
à capacité Hi-Fi modèle SLHFR-70
● Circuit SUPER BETA Hi-Fi
● Son stéréo BETA Hi-Fi
● Syntonisateur 148 canaux
● Programmable 7 jours / 6 programmes
PRIX SPECIAL DÉGEL

CLUB VIDÉO GRATUITS
Nouvelle caméra **SUPER MANIABLE SONY HANDY CAM**
Le Super 8 à votre portée offert à **PRIX SPECIAL DÉGEL**

LA TOUCHE MAGIQUE TV
5343, chemin QUEEN MARY 481-2702
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 20 H LE SERVICE APRES VENTE NOUS Y VOYONS
STATIONNEMENT DERRIERE LE MAGASIN

EN MARS la presse VOUS OFFRE

LE MOIS DES RESTAURANTS

Le mois pour se gâter...

et gagner l'une des deux bagues ANNIVERSAIRE diamantées
Une exclusivité de **BIRKS**

LA MER À BOIRE
TABLE D'HÔTE DU MIDI \$525
à partir de **REPAS COMPLET LE SOIR \$995**
429, ST-VINCENT
Rés.: 397-9610
Salle de réception disponible de 10h à 11h
Participant du mois des restaurants

Chateau Madrid
Menu gastronomique et flamenco!!!
Spectacles du jeudi au dimanche à 20h et 23h
Avant ou après le théâtre ou toute autre sortie, notre cuisine est ouverte jusqu'à 1h du matin
Venez célébrer avec nous votre anniversaire
Participant du mois des restaurants
1177, rue de la Montagne, Rés. 861-3710

Butch Bouchard
NOUVEAU FESTIVAL
CREVETTES ou FILET MIGNON
REPAS COMPET **1395**
GEORGES COULOMBE
Les vendredi et samedi dès 19 h 30 et le dimanche dès 19 h.
Gâteau d'anniversaire gratuit sur réservation d'un groupe
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Participant du mois des restaurants.

L'Américain
1550, Fullum coin Maisonneuve
Rés.: 523-2551
Fermé le dimanche
Un vent de Bretagne dans la cuisine française!
Participant du mois des restaurants.

La Cafetière
Marché de l'Ouest
Salle à manger avec licence
Service de traiteur. Facilités pour réceptions.
PROFITEZ DU MOIS DES RESTAURANTS et courez la chance de gagner une magnifique bague d'anniversaire
11588, rue de Calaberry, Dollard-des-Ormeaux (juste à l'ouest du boul. des Sources)
Réservations: 683-0531

Casa FERNANDEL
Profitez du mois des restaurants et courez la chance de gagner une magnifique bague d'anniversaire.
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY près de Saint-Laurent
RÉSERVATIONS: (514) 381-9650

Berlin
CUISINE ALLEMANDE
101, av. Fairmount ouest (coin rue Saint-Urbain) Montréal
Réservations: 270-7398
5 à 7 du mardi au vendredi.
Réservez dès maintenant pour vendredi, samedi et dimanche de Pâques.
Notre menu gastronomique vous surprendra.

nouveau!
cuisine française
La Bretelle
PROFITEZ DU MOIS DES RESTAURANTS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE MAGNIFIQUE BAGUE ANNIVERSAIRE.
Unique Les Dégustations du Chef
Apportez votre vin
OUVERT DIM. ET LUN.
1874 plessis sud Ontario
rés. 526-5486

LA MAISON DE L'ORIENT
HANCHON
PROFITEZ DU MOIS DES RESTAURANTS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE MAGNIFIQUE BAGUE ANNIVERSAIRE.
10236 LAJEUNESSE angle FLEURY, Montréal
Pour les connaisseurs en cuisine orientale
BAR SALON BOISSONS TROPICALES RÉCEPTIONS CHOIX DE VINS
RÉSERVATIONS 388-9291

RESTAURANT LES FILLES DU ROY
AUTHENTIQUEMENT QUÉBÉCOIS
Profitez du mois des restaurants et courez la chance de gagner une magnifique bague d'anniversaire.
415, BONSECOURS, VIEUX MONTRÉAL (514) 849-3535

RISTORANTE DEL CORVO
Spécialité italienne
Roberto, votre Maître D.
7234, Hutchison, Montréal
Tél.: 271-1060
Participant du mois des restaurants.

la Mère Martin
depuis 1861
La meilleure côte de boeuf rôtie à Montréal
SPÉCIAUX DE LA SEMAINE
Brochette de filet mignon **995\$**
Cuisse de grenouilles à l'ail **995\$**
LE DIMANCHE SOIR
Rôti de côte de boeuf au jus **995\$**
Avec ces spéciaux: soupe, salade, riz ou pomme de terre.
Musique et danse les ven., sam. et dim.
Stationnement gratuit - Salles de réception
PARTICIPANT DU MOIS DES RESTAURANTS
990, St-Antoine (coin Mansfield) (metro Bonaventure) Rés.: 866-3461

la Goélette
Profitez du mois des restaurants et courez la chance de gagner une magnifique bague d'anniversaire.
Salle de réception à votre disposition.
8551, boul. Saint-Laurent (près du boul. Métropolitain) 388-8393

PLACE DE l'Artisan
SALLE PRIVÉE pour petit groupe
FESTIVAL DE MOULES
GREVETTES à volonté MARDI, MERCREDI, JEUDI **1495**
Tous les jours **SURF & TURF** Filet mignon - Crevettes Langoustines - Cuisse de grenouilles **1295**
Dimanche, mardi et mercredi **FESTIVAL DE CUISSES DE GRENOUILLES À volonté 795**
Mercredi, samedi **SUPER-ASSIETTE DE FRUITS DE MER** Comprenant: 1/2 homard, cuisses de grenouilles, langoustines, crevettes, pétoncles. **1495**
Jeudi et vendredi **LANGOUSTINES ET CRABE D'ALASKA à volonté 1795**
Dimanche au vendredi **FESTIVAL DE BROCHETTES** Potage, salade verte, brochette de filet mignon ou de fruits de mer, café ou thé. **995**
Sémaine de l'APÉRITIF **199**
Pour votre anniversaire de naissance Café espagnol gratuit
1 HOMARD 895 BOUILLIS OU GRILLES 2 HOMARDS 1695
Sortie 52 après le tunnel Lavoie - L'Éclaircie
191, boul. MORTAGNE, Boucherville
Rés.: 655-6820/1117
Participant du mois des restaurants.

la Mansarde
TABLE D'HÔTE (Tous les jours de mars)
LE BOEUF ET LA GRENOUILLE
HORS-D'OEUVRE
Mousseline de saumon à l'ail
Millefeuille de pâté de foie ou porto
PLATS PRINCIPAUX
Steak tartare
Encrette flambée aux trois poivres
Filet de boeuf et cuisses de grenouilles
Cuisse de grenouilles à la provençale
Cuisse de grenouilles à la crème
Desserts maison
Thé ou café
\$1595 par personne
PARTICIPANT DU MOIS DES RESTAURANTS
Ouvert de 11 h à 6 h du matin.
890, rue Sainte-Catherine ouest - 1200, av. McGill Collège, 2e étage
Réservations: 861-5362

PROFITEZ DU MOIS DES RESTAURANTS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE MAGNIFIQUE BAGUE ANNIVERSAIRE
Vita
SALLE A MANGER Restaurant CAFE
NOUVEAU DECOR
10,714, boul. Pie IX, Montreal-Nord Tel.: 321-2340

Venez vous gâter... et gagnez une superbe bague ANNIVERSAIRE diamantée

Chaque dîner à l'un des restaurants annoncés ci-dessus vous donnera une chance de plus de gagner l'une des deux superbes bagues anniversaire diamantées serties de sept diamants de .11 carat chacun. Ces bagues, d'une valeur de 2000 \$ chacune, sont offertes par **BIRKS**

Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation que vous pourrez vous procurer dans chacun des restaurants participants durant le mois de mars.

Pour se gâter il me faut la presse

**NOUS
NE SOMMES
PAS LA
SEULE BANQUE,**

**MAIS
NOUS VOULONS
ÊTRE VOTRE
SEULE BANQUE.**



Banque de Montréal

Et pour y arriver, nous devons répondre à vos besoins par de meilleurs produits et services que toutes les autres banques. C'est là que l'expression "Toujours plus pour vous" prend toute sa signification. Elle décrit l'engagement de tous nos employés à en faire davantage pour vous de toutes les façons possibles. Voici quelques-uns des moyens que nous nous sommes donnés pour vous offrir de meilleurs services bancaires.

MEILLEUR SERVICE À LA CLIENTÈLE
Pour vous servir encore mieux, tous nos employés ont suivi un programme intensif de formation. Seulement l'an dernier, notre personnel a consacré près de 500 000 heures en formation.
PLUS DE TEMPS POUR VOUS
Pour être en mesure de consacrer plus de temps à nos clients et moins à notre pape-rasse, nous avons simplifié nos formules de demande. Par exemple, nous avons éliminé 161 000 heures de bureaucratie, qui peuvent maintenant vous être consacrées.
DES RÉPONSES RAPIDES À VOS QUESTIONS



Les agents d'InfoService[™] continuent à vous donner les renseignements dont vous avez besoin et ce, sur un simple appel téléphonique. Aucune autre banque n'offre un service téléphonique aussi adéquat. Nous avons répondu à plus de 450 000 appels en 1985. En fait, si vous voulez en savoir plus long sur l'un des produits ou services mentionnés ici, téléphonez à l'InfoService.

Dans plusieurs grandes villes, le service téléphonique est plus rapide que jamais, car nous avons adopté un nouveau système de communication. Maintenant, quand vous appelez une succursale et que les employés sont tous occupés à servir d'autres clients, vous laissez un message à notre centre de message et nous vous rappelons peu de temps après.

MOINS DE TEMPS
À ATTENDRE EN LIGNE



Pour vous faire gagner du temps quand vous venez à la succursale, nous avons adopté un des programmes d'amélioration de l'attente au guichet les plus complets de toutes les institutions financières. Nos comptoirs sur-le-pouce, Caisses Express et Trans Action Express sont autant de moyens de vous faire gagner du temps.

DES HEURES
COMMUNES



Pour votre commodité, le tiers de nos succursales sont ouvertes le samedi. C'est plus que toute autre institution financière. Plus de 60% de nos succursales ouvrent plus tôt et ferment plus tard, la semaine.



UN RÉSEAU
INSTABANQUE[™]
AMÉLIORÉ

Pour vous faciliter l'accès à vos fonds, nous avons ajouté 102 guichets à notre réseau national Instabanque et nous couvrons 12 villes de plus, dont Saint-Jean Terre-Neuve, Québec, Winnipeg et Victoria. Nous savons que la multiplication de nos guichets est importante puisque vous y avez fait plus de 55 millions de transactions l'an dernier. Et maintenant, n'importe quel guichet Instabanque vous donne accès à 10 comptes. De plus, notre réseau Circuit[™] vous permet d'obtenir des fonds aux guichets d'autres institutions financières.



ACCÈS À VOS FONDS
AUX ÉTATS-UNIS



Pour vous donner accès à votre argent quand vous êtes aux États-Unis, nous avons été la première banque du Canada à nous joindre au réseau Cirrus[™], le plus grand réseau bancaire d'Amérique du Nord. Nous devenons ainsi la seule banque à mettre plus de 10 000

guichets à votre disposition pour obtenir des fonds.

DES PRODUITS
SUPÉRIEURS ADAPTÉS
À VOS BESOINS

Notre carte MasterCard[™] vous offre tous ses avantages sans frais de transactions. D'autre part, la Marge-Crédit Personnelle vous donne la haute main sur votre pouvoir d'emprunt.



L'Investicompte avec chèques de la Banque de Montréal vous permet pour sa part de toucher un intérêt élevé sans payer de frais de tirage de chèques. Et avec la carte en or MasterCard, vous avez droit à une combinaison inégalée de services bancaires et de services de carte de crédit.

AMÉLIORATION
CONSTANTE
DE NOS PRODUITS

Hypothèque
"10+10"

Nous améliorons sans cesse nos produits dans le but de vous offrir ce qu'il y a de mieux. Nous avons été les premiers dans le milieu bancaire à proposer l'hypothèque 10 + 10[™]. Ont suivi l'option transfert de prêt hypothécaire à \$85 et le prêt hypothécaire à versements hebdomadaires. Avec nos nombreuses options, vous pouvez trouver chez nous le prêt hypothécaire convenant parfaitement à vos besoins. Cette année, nous avons lancé le reçu d'impôt instantané pour les REÉR, ce qui veut dire que vous pouvez faire votre déclaration plus tôt et recevoir plus rapidement votre remboursement. Mentionnons aussi l'InfoGuide[™], la façon simple et rapide de découvrir les produits et services propres à combler vos besoins en matière bancaire.

Plusieurs succursales ont participé dans certaines régions à des tests sur des projets d'amélioration.

Par exemple, nous avons ouvert à Toronto un Centre de développement hypothécaire où les prêts hypothécaires sont approuvés dans les 48 heures. Et pour que les demandes de prêts soient encore plus faciles,

nous avons lancé à Vancouver un service de prêts par téléphone. Et à Montréal, nous avons mis sur pied une équipe de représentants du Service à la clientèle pour vous assurer un service personnalisé à la maison ou au bureau.

Sans frais



L'année dernière, nous avons visité plus de 5 000 clients de cette façon. Afin d'obtenir plus de renseignements sur nos produits et services, communiquez avec nous ou passez à n'importe quelle de nos succursales.

AU SERVICE
DE LA COLLECTIVITÉ

Nos engagements ne s'arrêtent pas à notre clientèle: ils touchent l'ensemble de la collectivité. Ainsi, nos employés



contribuent chaque année à des oeuvres de charité désignées. L'an dernier, ils ont collectivement donné plus de \$600 000. Dans le cadre de programmes spéciaux, nous avons communiqué des connaissances bancaires à différents groupes. Certains de nos directeurs de succursale, en collaboration avec les Jeunes Entreprises, dans le projet Info-Affaires, ont donné des cours de 10 semaines sur des sujets d'économie et de finance dans les écoles secondaires.

Notre Bureau des conférenciers a organisé des rencontres avec des clubs, groupes et organismes portant, par exemple, sur la gestion ou sur l'achat d'une propriété. L'an dernier, nous avons fait plus de 1 500 présentations à près de 40 000 personnes. De plus, nous avons atteint plus de 9 000 personnes par notre Programme troisième âge visant à donner des renseignements supplémentaires et à répondre aux questions sur les affaires bancaires.

Ce ne sont là que quelques façons de mieux vous servir. En fait, 8 clients sur 10 ont dit avoir remarqué notre engagement. Nous croyons qu'en faire toujours plus, c'est ce qui nous distingue des autres banques. Et nous espérons ainsi devenir votre seule banque.

MD MasterCard est une marque déposée de MasterCard International. La Banque de Montréal en est un usager inscrit.
 MD Marque déposée de la Banque de Montréal.
 MC Marque de commerce de la Banque de Montréal.
 MC Cirrus est une marque de commerce de Cirrus Inc. La Banque de Montréal en est un usager inscrit.

TOUJOURS PLUS POUR VOUS



Banque de Montréal

L'Océanie ne cache rien à la reine

Suivant l'exemple de la Nouvelle-Zélande, l'Australie ne veut rien cacher ou presque à la reine Elizabeth d'Angleterre, en visite officielle avec le prince Philip. En Nouvelle-Zélande des Maoris, hommes et femmes, avaient exposé leurs postérieurs dénudés au moment du passage du cortège royal. À Sydney, en Australie, une femme de 34 ans, visant plus haut, s'est présentée sous le regard de la souveraine et de son époux, vêtue d'un T-shirt savamment découpé de manière à laisser échapper un sein nu. Pourtant le couple royal n'aurait, dit-on, rien vu, tant le service d'ordre fut prompt à cacher ce sein et à emmener la jeune femme qui a déclaré aux journalistes avec un naturel désarmant: « Je ne me suis pas exhibée devant la reine... C'est là ma tenue habituelle. » La jeune femme, qui a été appréhendée par deux femmes-policiers qui semblaient plus amusées que scandalisées, a été identifiée comme étant Francesca D'Espiney, une institutrice.

photo Reuter



ITALIE

Mme Sauvé a discuté de déficit

Le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, a rencontré hier le premier ministre italien Bettino Craxi et le président italien, M. Francesco Cossiga.

Mme Sauvé, qui en était à la deuxième journée d'une visite de six jours en Italie, a discuté avec les dirigeants italiens des moyens de redresser le déficit canadien de la balance commerciale entre les deux pays.

Au cours d'une période de 11 mois qui s'est terminée le 11 novembre, l'Italie avait un surplus, dans ses échanges commerciaux avec le Canada, de \$527 millions.

Mme Sauvé doit rencontrer le pape Jean Paul II aujourd'hui.



Systeme d'ordinateur complet à un seul bas prix



Tout ce qu'il vous faut en fait d'ordinateur — un Tandy 1000 128 K un disque, écran monochrome VM-4 et DeskMate™. Six programmes populaires sur un seul disque; compatible et avec un vaste choix de logiciels MS-DOS. Le plus grand détaillant d'ordinateurs au monde vous offre aussi service et soutien. Tandy — vraiment supérieur.

1399⁰⁰

Total des prix cour. 1828,95

Tandy 1000 avec écran couleur CM-4

1599⁰⁰

Total des prix cour. 2068,00

Tandy 1000 avec écran couleur CM-2

1799⁰⁰

Total des prix cour. 2293,00

"Passez à l'action et épargnez jusqu'à \$499!"



La réclame expire le 31 mars 1986

TANDY/Radio Shack
DIVISION ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

Offert dans tous les magasins, Centres d'ordinateurs et détaillants participants Radio Shack

L'écran CM-2 peut nécessiter une commande spéciale à certaines locations